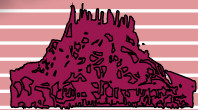


Chinillac



► Vie municipale

4 nouveaux commerces

p. 2

► Ecole

Classes qui folkent

p. 11

► C'était hier

La course à la guerre

p. 32

DOSSIER

La nouvelle équipe municipale



Absents : Caroline Dufaud, Bernard Lescaille et Jérôme Desbos

Hubert CLÉMENSON

NOTAIRE

Place de Verdun
07320 SAINT-AGREVE
Tél. : 04 75 30 10 43
Fax : 04 75 30 20 45



À VENDRE

- **SAINT-AGRÈVE**

- Villa avec terrain proche du bourg
- Appartement proche village
- Terrains à bâtir (1000m² chacun environ)

- **DEVESSET**

- Maison de type ancienne ferme entièrement rénovée + dépendances et terrains attenants. Site calme
- Maison de village

- **DESAIGNES**

- Maison de village avec jardin

- **SAINT MARTIN DE VALAMAS**

- Grande maison de village-



Entre Le Chambon-sur-Lignon et Saint-Agrève,
en pleine nature : un lieu singulier, aménagé
dans l'ancien atelier de typographie
de l'Imprimerie de Cheyne.

BAR À VINS - LIBRAIRIE

L'Arbre vagabond

Simon et Jean-François Manier

Au lieu-dit Cheyne
Le Chambon-sur-Lignon
Tél. 04 71 59 22 00
www.arbre-vagabond.fr
contact@arbre-vagabond.fr

Vins bio et nature - Tapas, assiettes du jour, goûters...
Librairie thématique, neuf et occasion, adulte et jeunesse.

Ouvert en saison : 7 jours sur 7, de 11h à 21h.
Hors saison : du vendredi au lundi de 11h à 21h.

Les
Direc
Dépô
Régie
Imp.
Impr
Aux
reme
S.V.P.
l'asse

Pou
Date

Sommaire

- 1** **Edito**
- 2** **Vie municipale et économique**
- 4** **Associations**
- 9** **Écoles**
- 19** **Dossier**
- 24** **Social**
- 26** **Vie et nature**
- 29** **Sport**
- 31** **Tourisme**
- 32** **C'était hier**
- 34** **Culture**
- 38** **A savoir**
- 39** **Etat civil**
- 40** **Guide pratique**

Les Échos du Chiniac

Directeur de la publication : Maurice Weiss

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2014

Régie publicitaire, mise en page et impression :

Imp. Roux Tence Tél. 04 71 59 80 85

Imprimé sur papier PEFC

Aux correspondants :

remerciements pour les courriers transmis par e.mail.

S.V.P. ne pas omettre d'indiquer le nom de

l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de décembre 2014 n°71

Date limite de remise des articles : 15 octobre 2014

Éditorial 1



Chères saint-agrévoises,
Chers saint-agrévois,

A l'issue des élections municipales du 23 mars dernier, notre équipe sortante renouvelée de moitié et rajeunie a été confirmée ; je vous remercie pour la confiance que vous nous avez à nouveau accordée et vous assure de tout notre dévouement au service de tous. Pour la première fois depuis 25 ans, le changement du mode de scrutin a vu l'élection de cinq représentants d'opposition. Personnellement je pense que cela doit permettre l'exercice d'une meilleure démocratie.

Il en va tout autrement des résultats du 25 mai car c'est un tremblement de terre nous rappelant les heures noires du 21 avril 2002 qui s'est produit lors des élections européennes. Le score national historique du Front national, arrivé en tête avec plus de 25 % des voix, est une attaque terrible contre la République et les valeurs qui nous rassemblent et font l'unité de notre pays. Il est plus que temps de se ressaisir pour défendre, encore et toujours, nos valeurs, celles de la République, celles qui fondent notre contrat social. Mais nous avons également un impératif : celui d'obtenir des résultats face à ce vote qui est un cri de souffrance, une condamnation de l'impuissance des gouvernements successifs à améliorer la situation de nos concitoyens les plus en difficulté.

Au lendemain des élections, le conseil municipal s'est mis au travail. Il a voté un budget de quatre millions d'euros sans augmentation de la fiscalité, ni de prévisions de recours à de nouveaux emprunts en 2014, étant ainsi fidèle aux engagements pris.

Cela va nous permettre de poursuivre un certain nombre d'aménagements préalablement engagés comme le relais de services publics, le centre socioculturel, l'aménagement de la crèche et son raccordement à la chaufferie bois. Un effort particulier de 90 000 euros de fonds de concours viendra abonder le programme voirie de la communauté de communes pour pallier un manque d'entretien notoire accumulé au cours de ces dernières années.

En septembre sera mise en place la réforme des rythmes scolaires en cours de préparation qui proposera une large palette d'activités sur la tranche de 15 h 30 à 16 h 30. Pour cette première année, le conseil municipal a décidé la gratuité pour les familles.

A l'occasion des travaux à la maison de la petite enfance et pour garantir la sécurité de nos jeunes enfants qui fréquentent la crèche et l'école maternelle, nous avons dû abattre, non sans un pincement de cœur, le sequoia qui trônait fièrement dans ce quartier. Nous veillerons bien sûr à lui trouver un successeur et en attendant, l'arbre de la liberté, planté en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la révolution, continuera, lui, à grandir paisiblement près du rond-point des Allées.

Cet automne sera engagée la réflexion sur l'aménagement du centre bourg qui donnera lieu à une large consultation des riverains, des commerçants et plus généralement de la population.

En cette période estivale, Saint-Agrève s'est organisé pour vous offrir de nombreux événements culturels et des animations de qualité. Je suis sûr que vous saurez les apprécier à leur juste valeur et en profiter pleinement.

Je vous souhaite un très bel été à Saint-Agrève.

Maurice WEISS

Maire de Saint-Agrève

1^{er} Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche

2 Vie municipale et économique

Un nouveau restaurateur au Lac de Véron

Bienvenue à Oksana et Dieter Vitoz qui, depuis le 16 mai, ont ré-ouvert le restaurant du lac de Véron. Dieter a acquis une forte expérience en gastronomie « relais châteaux » et vous propose une cuisine traditionnelle revisitée. Ses spécialités sont : cuisses de grenouilles, tartare et bien d'autres choses qui régaleront vos papilles.

► Ils proposent d'autre part la location de cinq chalets rénovés et l'organisation d'événements spéciaux comme : anniversaire, baptême, mariage, enterrement de vie de garçon etc... Sans compter la pêche à la journée et l'accueil de camping-cars. Un week-end festif vous sera proposé le 14 juillet avec un programme chargé d'animations et de restauration.



L'Art Route du Rêve, un nouveau lieu pour les artistes, grands et petits

Au 78 route du Dr Tourasse, Caroline Beghin accueille les amoureux de la peinture (sur toile, sur bois, sur tissus, sur cartons, ...) les mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Des cours pour enfants sont organisés les mercredis de 14h à 15h30 et ceux pour adultes les jeudis de 14h à 16h.

Bienvenue à Chareyron Motoculture

Le magasin et l'atelier de Chareyron Motoculture sont ouverts depuis le 1^{er} mars 2014 aux Prés de Coussac, à côté de Carrefour Contact. Charly Chareyron vous propose du matériel de motoculture neuf ou d'occasion et assure les réparations toutes marques. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à midi et de 14h à 18h30, et le samedi de 7h30 à midi et de 13h30 à 18h. Téléphone : 04 75 29 22 46.



Passage de relai à la boulangerie



Myriam et Stéphane Pascale ont choisi Saint-Agrève pour s'installer à leur compte comme boulangers. Ils ont repris la boulangerie 'Chareyron' depuis la fin juin. Stéphane exerce le métier depuis 25 ans. Précédemment ils étaient à Guilhaud-Granges. Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune couple et à leurs trois enfants...

... et nous en profitons pour souhaiter une excellente retraite à Marie-Christine et Serge Chareyron qui ont tenu la boulangerie familiale pendant 31 ans.



Des travaux à la crèche



L'an dernier nous fêtions les 20 ans de la crèche. Pour son 21^{ème} anniversaire, nous lui offrons une cure de jouvence ! Les travaux les plus importants concernent le raccordement au réseau de chaleur de la nouvelle chaufferie bois, l'adjonction d'un local pour le personnel, l'isolation thermique. Les murs vont être repeints, les sols et le mobilier changés, la porte d'entrée sera remplacée. La cour extérieure verra également ses aménagements repensés.

Toutes ces transformations permettront des économies d'énergie (chauffage au bois plutôt qu'électrique), une adaptation aux normes actuelles et plus de sécurité pour les enfants et les adultes qui s'en occupent.

► Cette rénovation, d'un montant de 149 000 € HT, est subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général à hauteur, respectivement, de 77 000 € et de 26 400 €. Le reste à charge pour la commune est donc seulement de 45 600 €.

Pendant les travaux, les enfants de la crèche sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle publique et des chambres ont été installées dans des pièces provisoires. Une petite cour a été aménagée dans la cour de l'école. Rendez-vous le 25 août pour la réouverture de la crèche dans ses locaux mis à neuf !

Le nettoyage des cimetières sans pesticides

Les espaces et allées de nos cimetières sont généralement pourvus d'herbes indésirables. Nous avons décidé que leur traitement par des pesticides n'était pas envisageable et les services techniques n'ont pour tout outil... que la binette qu'ils manipulent avec soin pour que ces allées soient propres. Cela représente un geste fort pour l'environnement et sa préservation que de ne pas utiliser tous ces produits.

Nouvelle gare routière pour plus de sécurité

► La nouvelle gare routière de Saint-Agrève est en service depuis la mi-mai. Située le long de la chaufferie-bois, en face de la crèche, de l'école maternelle et du collège, elle accueille les bus de ramassage scolaire ainsi que, pendant l'été, les lignes régulières en direction de Saint-Etienne et de Valence.

Ainsi, il n'y aura plus d'embouteillage de cars aux abords des écoles, plus d'attente au milieu de la route d'Annonay (quand la neige gêne la manœuvre place du marché) ou sur la déviation (quand l'affluence estivale rend délicate voire impossible la traversée de la place Verdun). La montée et la descente des voyageurs sont sécurisées dans un espace réservé où les cars n'ont pas à manœuvrer, où les voitures sont interdites et où les zones piétonnes sont clairement matérialisées.



4 Associations

La vie du centre de secours de Saint-Agrève

La vie d'un centre de secours n'est pas un long fleuve tranquille et les pompiers sont amenés à assurer tout au long de l'année des missions très différentes. Ainsi, au cours de l'année 2013, ils sont intervenus 262 fois pour 23 incendies, 26 opérations diverses, et 192 secours à personnes sans compter les nombreux secours routiers.

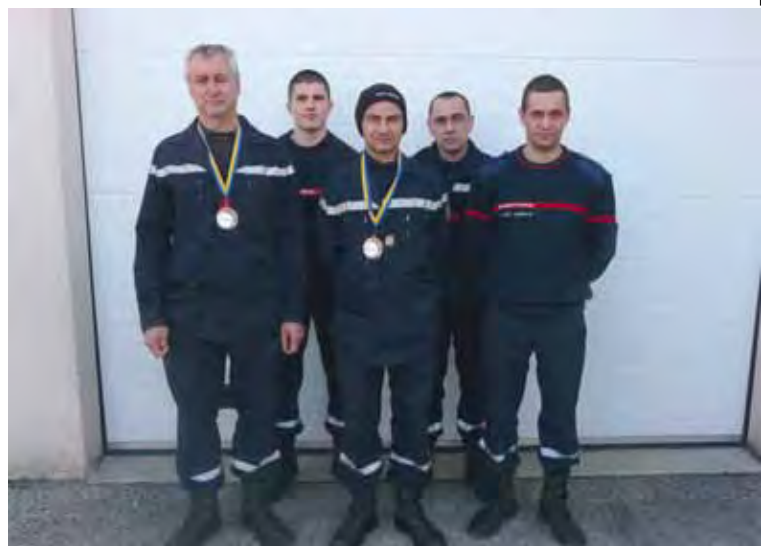
► **Un bâtiment agrandi et un nouveau véhicule** : les travaux du Centre d'Incendie et de Secours, mentionnés dans les Echos du Chiniac de décembre 2013, débutés en octobre, sont maintenant terminés. Ils améliorent grandement le cadre de vie et de travail des sapeurs-pompiers.

La caserne s'est vu affecter un véhicule de secours routiers hors route (VSRHR) en remplacement de la remorque secours routiers (RSR) et d'un VSAV plus récent.

► **Un effectif de 31 personnes** : l'effectif de notre centre s'est étoffé de trois nouveaux amis : Aurélien Ferrapie et Rémy Mazabrard, tous les deux formés par l'école de jeunes sapeurs-pompiers et le Caporal Raphaël Fromentoux, également affecté au centre de Rochepaule. Il est maintenant constitué de 31 personnes :

- **3 Médecins commandants** : Philippe Gonsolin, Pierre Metzдорff et Jean Paul Gagnaire
- **1 Infirmière principale** : Françoise Roche
- **2 Lieutenants** : chef de centre Thierry Guillot et adjoint Pascal Marmey
- **1 Adjudant-chef** : Jean-Paul Bouchardon
- **1 Sergent-chef** : David Charra
- **13 Caporaux-chefs** : Roland Fumas, Gérard Bouchardon, Frédéric Charra, Alain Ploye, Sébastien Convers, Thierry Courtial, Simon Farre, Thierry Mazabrard, Jean-Claude Ruel, Thierry Vialatte, Steve Guillot, Damien Farre et Yohan Fumas
- **1 Caporal** : Sébastien Ruel
- **9 sapeurs** : Dimitri Ruel, Benjamin Valla, Benoît Ploye, Laure Raynaud, Mickaël Argaud, Astrid Tonda, Magali Miccaëlli, Aurélien Ferrapie et Rémi Mazabrard.

► **Remise de diplômes** : Pour progresser et surtout améliorer encore leur capacité à venir en aide en toutes circonstances et sur tous les terrains, les pompiers se forment tout au long de l'année :



- **Certificat de compétences de formation PSC1 et Brevet National de moniteur des premiers secours**
Caporal-chef Sébastien Convers et Caporal Sébastien Ruel
- **Diplôme de secouriste 1^{er} secours en équipe de niveau 1**
Sapeurs Rémy Mazabrard et Aurélien Ferrapie
- **Diplôme de conducteur Tout Terrain**
Caporal-chef Yohan Fumas
- **Diplôme de conducteur Embarcation COD 4**
Caporal-chef Thierry Vialatte et Sapeur Mickaël Argaud
- **Attestation de Formation maintien d'actualisation GOC 3 et FDF 3**
Lieutenant Pascal Marmey
- **Attribution de l'appellation chef du grade d'adjudant**
Adjudant-chef Jean-Paul Bouchardon
- **Attestation de formation phénomènes thermiques**
Sapeur Mickaël Argaud, Caporal chef Damien Farre, Sergent-chef David Charra, Lieutenant Pascal Marmey, Caporal-chef Thierry Mazabrard, Caporal chef Alain Ploye, Caporal Sébastien Ruel, Caporal chef Thierry Vialatte
- **Attestation d'équipiers feux de forêts**
Caporal-chef Alain Ploye
- **Formation SIMURGE AU1 prise en charge des détresses vitales**
Infirmière Françoise Roche

► **Changement de grades et médailles** : le médecin Capitaine Jean-Paul Gagnaire a été nommé médecin commandant, l'adjudant Jean-Paul Bouchardon adjudant-chef et le caporal Yohan Fumas caporal-chef. La médaille de bronze des sapeurs pompiers pour vingt ans de service a été décernée au caporal-chef Frédéric Charra ; au cours d'une petite cérémonie à cette occasion, le chef de centre l'a remercié pour son engagement et sa fidélité.

► **Naissances** : la vie du centre est heureusement émaillée de quelques bonnes nouvelles comme celles de la naissance de beaux bébés dans les familles de nos collègues :

- le 19 février 2014 : Théo Fromentoux, fils de Priscilla Guillot et Raphaël Fromentoux,
- le 4 avril 2014 : Timéo Convers, fils d'Amandine Guillot et Sébastien Convers,
- le 14 avril 2014 : Liloé Mounier, fille d'Astrid Tonda et Frédéric Mounier.



► **Des pompiers sportifs** : cinq pompiers ont participé au cross interdépartemental Drôme-Ardèche, permettant à Saint-Agrève de se classer 5^{ème} d'Ardèche pour sa participation.

- catégorie junior : 6,6 km parcourus en 35,18 minutes par Rémi Mazabrard .
- catégorie senior : 9,4 km parcourus en 50,31 minutes Dimitri Ruel.
- catégorie vétéran 1 : 9,4 km parcourus en 43,29 minutes par David Charra (3^{ème}) et en 53,26 minutes par Frédéric Charra.
- catégorie vétéran 2 : 6,6 km parcourus en 36,44 minutes par Simon Farre (3^{ème}).



► Nécrologie : Eric Chantre

Tristesse et émotion ont étreint les sapeurs-pompiers lorsqu'ils ont appris le décès du Sapeur Eric Chantre à l'âge de 52 ans, suite à une pénible maladie. Eric était né le 19 octobre 1961 à Saint-Agrève, aîné d'une grande famille de 10 enfants. De son union avec Nicole, il a eu 4 enfants : Noémie, Antoine, Gabriel et Eloïse, sans oublier son petit-fils Elias. Il était un formidable époux, papa et papy. Eric a incorporé le corps des sapeurs-pompiers le 2 janvier 1996 à l'âge de 37 ans. Comme tous ses collègues, il a suivi les stages obligatoires pour être opérationnel. Il apportait son aide pour encadrer l'école des jeunes sapeurs-pompiers, dont son fils Antoine faisait partie. En octobre 2012, pour son départ en retraite contraint et forcé, il avait tenu à inviter sa famille, beaucoup d'amis et notamment les boulistes. Car c'est vrai, il avait deux passions : les pompiers et les boules. Nous n'oublierons pas sa gentillesse, son dévouement, sa sagesse, sans jamais élever la voix.

► *Lieutenant Thierry Guillot*

FNACA : trois « générations du feu » pour servir la paix

1914 est l'année où pour la première fois dans l'histoire de France fut déclarée la mobilisation de masse de tous les jeunes de 20 ans pour le combat (voir les pages « C'était hier »). Ils sont la première « génération du feu », dont les survivants formèrent la première génération d'anciens combattants. Deux autres guerres (seconde guerre mondiale puis guerre d'Algérie) occasionnèrent une deuxième puis une troisième «génération du feu» et autant de nouvelles associations d'anciens combattants. Trois guerres en un demi siècle soulignent l'existence d'un trait d'union intergénérationnel entre tous les Français dans un pays qui fut continuellement en état de guerre de 1939 à 1962... en y incluant la trop oubliée guerre d'Indochine. Outre ses travaux internes (comité départemental, congrès départemental, congrès national en octobre à Caen), c'est dans un esprit de solidarité et d'union dans le souvenir reconnaissant envers toutes les victimes de 1914-18 et des autres conflits que la FNACA participera aux cérémonies organisées sous l'égide de l'ONAC. Après le 20^{ème} siècle, le plus meurtrier de l'histoire, il y a lieu de s'interroger sur ce que sera le 21^{ème} siècle. Le monde combattant qui a été directement confronté aux faits de guerre doit veiller à transmettre une mémoire de vigilance et de tolérance pour donner un avenir à une paix trop malmenée. Les tourments de la guerre n'entrent pas dans l'ordre naturel des choses !!

► *Serge Girard*



A.C.P.G.-C.A.T.M.

Les A.C.P.G.-C.A.T.M ont commencé l'année par la présentation des vœux et le partage de la galette des rois le 18 janvier 2014.

► Lors de l'Assemblée statutaire Drôme-Ardèche, réunie le 5 avril à Gilhoc, il a fallu « pousser les murs » pour recevoir tous les adhérents et procéder à l'élection du bureau Drôme-Ardèche dont M^{me} Nicole Chrétien a été réélue Présidente.

► Les commémorations du 8 mai se sont déroulées en plusieurs temps. Le 4 mai à Saint-André-en-Vivarais, la messe de 9 heures a été suivie du dépôt de gerbes, avec un message supplémentaire en raison du centenaire de 1914/1918 ; puis à 11 heures la commémoration à Devesset a réuni le défilé avec fanfare jusqu'au monument aux morts, dépôt de gerbes et lecture des messages. Dans ces deux villages nous avons constaté un grand élan d'enthousiasme malgré le froid. Nous étions ensuite le 8 mai à Mars à 9 heures 45 avec dépôt de gerbes au monument aux morts et là aussi une pensée pour le centenaire, puis à 11 heures 45 à Saint-Agrève, pour le défilé jusqu'au monument aux morts, accompagné de la fanfare avant le dépôt de gerbes et la lecture des messages. Dans chaque commune nous avons clos ces commémorations devant un verre de l'amitié. Malgré notre âge, continuons à être fidèles à ces cérémonies en hommage à toutes celles et ceux qui ont participé aux divers conflits dans lesquels la France a été impliquée.



6 Associations

La Batterie Fanfare Lizieux-Mézenc



La Batterie Fanfare Lizieux-Mézenc a débuté l'année en enregistrant son premier CD « Enfanfare », composé de 20 morceaux de son répertoire dont la Marseillaise, le Chant des partisans, le Boléro Militaire... Il est en vente auprès de Joseph Demars au prix de 10 €. Ensuite nous avons organisé le Concert des Fanfares le dimanche 2 mars 2014 à la Lionchère à Tence. Cette manifestation a remporté un franc succès : près de 550 repas ont été servis et l'après midi 1000 personnes ont écouté les fanfares de Saint-Georges-en-Couzan, Lapte et Marsac-en-Livradois. Nous

avons également animé les cérémonies du souvenir pour le 19 mars et le 8 mai dans différents villages notamment à Saint-Agrève et Devesset. Parmi nos autres prestations, nous comptons la fête des jonquilles au Chambon-sur-Lignon sous un soleil radieux, la 12^{ème} édition des Fanfares Délires à Lapte où 12 fanfares se sont réunies toute la journée, une animation tous les week-ends depuis la mi-juin sur les places des villages alentours (Mas-de-Tence, Saint-André-en-Vivaraire, Tence, Montfaucon, Saint-Jeures, Saint-Agrève...). Notre traditionnel voyage de fin d'année

nous a enfin conduits jusqu'au Puy-du-Fou le week-end du 21 et 22 juin.

► Après la trêve du mois d'août, les 40 musiciens reprendront les répétitions du vendredi soir, les nouveaux arrivants seront les bienvenus.

Nous terminons cette note de musique en remerciant les municipalités de Saint-Agrève, Tence, Chenereilles, Mas de Tence, Devesset et Saint-Jeures, les sponsors, les bénévoles et le public toujours fidèle lors de nos prestations.

➤ *Les membres du bureau*

L'association ACTE aide à embellir et faire vivre notre village

L'association ACTE a failli disparaître en raison d'un manque de bénévoles pour initier ses projets. Lors de la réunion qui lançait un appel à l'aide, quelques nouvelles personnes se sont présentées pour proposer leur aide, ce qui a permis d'envisager la poursuite de l'aventure. Cependant la situation reste critique et la porte est ouverte à ceux qui voudraient s'investir. L'association remercie Martine Couédel pour ses nombreuses années à son service et lui souhaite une bonne retraite.

► ACTE a repris son activité peinture et remercie les demandeurs d'asile qui s'y sont associés. Elle rappelle qu'elle recherche en permanence des vieux vélos, matériels agricoles et matériels de sports d'hiver ainsi que des personnes compétentes en menuiserie et maçonnerie. Cette année encore, des propriétaires ont montré leur désir de participer à un embellissement commun de la rue principale, dans un souci d'harmonie. Qu'ils en soient remerciés.

➤ *Nathalie Gonsolin*



Equi'Dance vous invite à entrer dans la danse



Les 25 adhérents se répartissent sur 2 cours : débutants le lundi, confirmés le jeudi. Nous participons bénévolement, comme chaque année, au Téléthon et à l'Ardéchoise.

► Nous espérons organiser une soirée avant fin 2014 et vous y attendrons nombreux. L'association serait heureuse d'accueillir de nouveaux danseurs pour l'année à venir. Les personnes intéressées peuvent contacter Véro (04 75 30 25 87), Blandine (04 75 30 00 54) ou Erika (04 75 30 21 29). N'hésitez pas à venir dès à présent à des cours d'essai le lundi soir de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle polyvalente.

➤ *Les membres du bureau*

De bons moments au Club de l'amitié :

Comme notre nom l'indique, nous avons pour ambition de nous rencontrer et de passer de bons moments. L'année 2014 a commencé par la galette des rois. A suivi un loto accompagné d'un goûter de bugnes faites maison. Après l'assemblée générale, en mars, le mois d'avril nous a trouvés dégustant

l'omelette préparée par les « expertes » en cuisine. En mai nous avons partagé notre traditionnel repas au restaurant le Bois Sauvage ; un pique-nique terminera la saison le 3 juillet. Toute personne qui aurait envie de se joindre au club pour les activités les lundis et jeudis après-midi sera la bienvenue.



Le Centre socioculturel : au cœur de l'animation locale et intergénérationnelle

► Accueil de loisirs et Espace jeunesse.

Durant toutes les vacances d'été l'Accueil de Loisirs, pour les 4-10 ans, est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 dans les locaux du Centre (avec la possibilité d'un accueil à 7h45 pour un euro de plus). Selon leur âge (4-6 ans ou 7-10 ans) les enfants pourront pratiquer des activités diverses, en fonction de leurs envies, leurs besoins de se dépenser, de découvrir, de créer... autour de quatre grands thèmes : « culture urbaine », « les quatre éléments », « à la conquête du far-west » et « découverte du monde ».

Toutes les formules sont possibles : à la journée, la demie journée, le matin ou l'après-midi. L'Accueil de Loisirs fournit le repas de midi, livré par un prestataire, « la ferme de Lavée » à Yssingeaux. Chaque enfant doit par contre apporter son pique-nique lors des sorties à la journée à l'extérieur.

L'équipe d'animateurs organise chaque semaine deux journées à thème, le mardi et le jeudi. Il y aura de nombreuses sorties avec du quad-moto, de l'escalade, de l'acrobranche, du poney et du cheval ou encore une sortie baignade par semaine, sans oublier une journée famille à la mer.

L'Espace Jeunesse propose de nombreuses activités, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

ainsi que le samedi après-midi, aux pré-adolescents (11-14 ans) et adolescents (15-17 ans). Un accueil libre est organisé les après-midi du lundi au samedi. Sans oublier des stages pour tous (quad-moto, modern jazz, cirque...). Une plaquette est disponible à l'accueil du centre socioculturel avec toutes les informations nécessaires.

► Les Conférences de l'Ecole Buissonnière.

Nous entamons cette année la sixième édition du Cycle Universitaire Populaire de Saint-Agrève ou Ecole Buissonnière; chaque mercredi, du 9 juillet au 27 août, un conférencier viendra partager son savoir avec nous, de façon la plus accessible possible sur les thèmes les plus variés.

- mercredi 9 juillet, Gilbert Cochet : « Ces chers disparus » ou comment la reconstitution de faunes disparues a pu être réalisée, notamment dans le Massif Central et dans les Alpes.
- mercredi 16 juillet, Valérie Dufour : « Corbeaux versus Primates, peut-on comparer nos intelligences ? ».
- mercredi 23 juillet, Henri Bariol : « De Lestra à Saint-Agrève ».
- mercredi 30 juillet, une conférence sur l'astronomie.
- mercredi 6 août, Michel Fabréguet : « Où va l'Allemagne ? Les élections du

22 septembre 2013 et la formation de la grande coalition ».

- mercredi 13 août, Jean-François Bayart : « Le gouvernement du monde : la mondialisation en débat ».
- mercredi 20 août, Bernard Rémy : « Etre vieux en Gaule romaine ».
- mercredi 27 août, en clôture : « L'énergie solaire est-elle l'énergie du futur ? » par Didier Roux.

Les conférences, en partenariat avec la Communauté de Communes Val'Eyrieux, le Conseil Général de l'Ardèche ainsi que la Mairie de Saint-Agrève, auront lieu à la salle polyvalente de Saint-Agrève ; l'entrée en est gratuite.



8 Associations

► Les Concerts d'Été.

Comme chaque année, en collaboration avec la Mairie de Saint-Agrève, des concerts gratuits sont proposés durant l'été en extérieur et en alternance sur les deux places du village, le vendredi soir à partir de 20h30.

Le programme complet est disponible au centre socioculturel, à l'office de tourisme et dans tous les commerces ainsi que sur notre site internet.

► Des expositions collectives de photographes.



Deux expositions collectives de photographes seront proposées cet été au centre socioculturel. La première aura lieu du 7 au 26 juillet sur le thème « Mes endroits préférés du plateau : photographies de paysages » ; vernissage le lundi 7 juillet à 18h00 au Centre.

La seconde exposition aura lieu du 4 au 30 août avec pour thème « Le rouge dans tous ses états » ; vernissage le 4 août à 18h00. Si vous souhaitez montrer vos œuvres, n'hésitez pas à prendre contact avec le centre socioculturel, la participation est libre et gratuite.

► Création d'un Relais de Services Publics (RSP).

Attendu depuis quelque temps, le Relais de Services Publics, nouvel espace du centre socioculturel, est opérationnel depuis maintenant quelques semaines. Destiné à soutenir et développer les permanences sociales sur notre territoire, le rez-de-chaussée du bâtiment attenant au centre socioculturel a été entièrement réaménagé. Une grande porte a été créée qui permet de faire communiquer les deux lieux, l'entrée

principale du Centre restant inchangée. Ce nouvel espace se compose d'un accueil, d'une salle d'attente, d'un bureau pour les permanences sociales ainsi que d'une salle équipée d'un système de visio-accueil.

Le Relais de Services Publics a été créé par la Mairie de Saint-Agrève qui en a confié la gestion au centre socioculturel. Vous pourrez également trouver dans le RSP le Point Information Mobilité ainsi que le Point Information Jeunesse (PIJ) et l'Etablissement Public Numérique.

Le PIJ est une ressource considérable pour la formation, l'orientation mais aussi la santé, les séjours à l'international et de nombreux autres domaines. Les stations informatiques de l'Etablissement Public Numérique sont utilisées pour approfondir les recherches, en lien avec le PIJ, pour les réseaux sociaux et autres jeux en ligne. Sans oublier les recherches d'emploi, créations et impressions de CV et lettres de motivation et pour toute autre démarche administrative ainsi que pour consulter les mails. Le Point Information Mobilité centralise pour sa part toutes les informations liées à la mobilité sur le territoire de Saint-Agrève, avec les horaires des transports en commun ainsi que des offres de covoiturage.

Le RSP est un nouveau lieu chaleureux et convivial ; c'est votre espace à tous et il vous attend.

► Les projets en cours.

Mobilité : un groupe de travail constitué d'habitants du Plateau et de techniciens de l'Ardèche Verte, du Conseil Général et de l'Agence de Mobilité de l'Ardèche se



réunit une fois par trimestre pour établir un diagnostic « mobilité » sur le bassin de vie du Haut-Vivarais et du Haut-Lignon et définir les besoins et les actions pour y répondre.

Table ouverte inter-âge : ce projet, qui prend ses racines autour de la charte de solidarité des aînés ruraux, en partenariat avec la MSA, crée du lien social entre nos aînés. Il leur permet de se retrouver tous les quinze jours, à la salle de Rascles, autour d'un repas programmé et préparé par les personnes âgées, appuyées par un professionnel du centre socioculturel.

Si vous souhaitez intégrer les groupes de travail sur les projets du centre socioculturel, n'hésitez pas à venir vous renseigner ou à nous contacter par téléphone (04 75 30 26 60) ou sur notre site : www.centresocio-saintagreve.org.

► **Sébastien Haond**
Directeur du centre socioculturel





Quand la maison de la petite enfance se déplace...



Depuis début mai, le personnel et les enfants de la maison de la petite enfance ont migré dans une partie des locaux de l'école maternelle, leur lieu de vie habituel étant en rénovation. C'est avec un peu d'appréhension que certains enfants ont investi ces nouveaux locaux mais une fois leurs repères pris, ils ont renoué avec leurs activités quotidiennes.

► Deux spectacles ont eu lieu en mai à la grande joie des enfants et, en juillet, diverses sorties sont mises en place autour d'un pique nique (lac de Devesset, visite d'une chèvrerie, sortie à l'aire de jeux du tennis, ...), pour les plus grands.

➔ *Christèle Bouix-Marmeys*



Des actifs pas inactifs : les bénévoles de l'APE

Cette année encore les parents d'élèves des écoles publiques ne sont pas restés inactifs pour aider les enseignants de la maternelle, de l'école élémentaire et du collège à financer leurs projets.

► Les bénéfices du loto et du repas spectacle permettent à nos enfants de bénéficier de diverses activités, spectacles, séances de cinéma, voyages... Le loto de février a remporté un franc succès et près de 300 personnes ont tenté leur chance pour gagner la tablette tactile, la table de ping-pong, les bons d'achats et les nombreux lots offerts par les commerçants. Dernièrement ce fut le dîner spectacle qui a été très apprécié grâce au couscous de Gilbert et au spectacle de Jarod le magicien. Le bureau remercie tous les bénévoles qui sont venus nous aider à organiser ces manifestations.

► C'est avec un peu d'appréhension que les parents d'élèves de la maternelle et du primaire attendent la rentrée 2014-2015. En effet, malgré leur désaccord face au changement de rythmes scolaires, nos écoles sont obligées de se plier aux textes. Nous espérons tous que malgré nos craintes ce sera bénéfique pour nos enfants et qu'ils s'enrichiront de nouvelles connaissances grâce aux différentes activités proposées par la municipalité.

► Nous vous rappelons que les « portes » de l'APE sont ouvertes à toutes les personnes qui sont motivées pour apporter de l'aide aux équipes enseignantes et pour participer à l'organisation des diverses actions menées au cours de l'année. Le bureau de l'APE et tous ses membres souhaitent de très bonnes vacances d'été à tous les élèves et aux enseignants de nos établissements scolaires.

➔ *Le bureau APE*



Le sou des écoles laïques

L'année scolaire 2013/2014 touchant à sa fin, nous tenons à remercier les personnes (parents, élèves, enseignants, municipalité, commerçants ...) qui ont participé au bon déroulement des différentes actions menées au cours de l'année, leur permettant de remporter un franc succès.

Nous voulons également remercier Monsieur Michel Joly pour toutes ces années au sein de l'école élémentaire publique et lui souhaitons une excellente retraite.

Nous vous souhaitons à tous un bel été.

➔ *Le bureau du Sou*



10 Écoles publiques

Réforme des rythmes scolaires

Suite à la loi Peillon obligeant toutes les municipalités de France à mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans les écoles publiques, au plus tard à la rentrée 2014, nous avons engagé une réflexion depuis plus de deux ans. Après concertation en 2013 avec les écoles publiques et privée de la commune (enseignants, parents d'élèves, atsem), le centre socioculturel et les associations sportives et culturelles, l'organisation générale des nouveaux rythmes (horaires, lieux des activités, modalités d'accueil des enfants) a été adoptée. A l'issue de cette concertation, parents et enseignants de l'école Saint-Joseph n'ont pas souhaité intégrer le dispositif, aussi il s'appliquera uniquement aux écoles publiques (école maternelle et école élémentaire).

► À la rentrée 2014, tous les élèves des écoles publiques bénéficieront donc des nouveaux horaires de l'école : 5 matinées de 8h30 à 11h30, 4 après-midi de 13h15 à 15h30. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs.

► Pendant l'heure ainsi dégagée de 15h30 à 16h30, des activités gratuites, appelées « TAP » (pour Temps d'Activités Périscolaires), sont organisées par la mairie, en collaboration avec le centre socioculturel. Très variées, elles permettront aux enfants de s'initier à de nouvelles pratiques artistiques, culturelles ou sportives, sans entrer en concurrence avec les activités déjà existantes par ailleurs. Peut-être verrons-nous émerger des vocations de céramiste, de photographe ou de scientifique ? L'objectif de ces TAP n'est cependant pas de faire de nos enfants des spécialistes de telle ou telle activité mais plutôt de les inviter à goûter à plusieurs d'entre elles pour qu'ils puissent développer à la fois leurs compétences sensorielles, imaginatives, logiques, corporelles, être actifs dans leurs apprentissages. Ces capacités nouvellement acquises seront une base solide pour leur métier d'élèves.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou le centre socioculturel.

➔ *Nadège Vareille*

Les découvertes de l'école maternelle

► Nature et environnement

Les enfants ont continué leur exploration de la nature : jardin potager de l'école, étude des 5 sens, travail sur la forêt avec l'Arche des métiers du Cheylard, hébergement en classe de chrysalides de papillons (nous avons assisté à leur métamorphose), découverte de l'École du Vent de Saint-Clément, course d'orientation. Une réflexion sur le tri des déchets est aussi lancée, à la suite de l'intervention d'un professionnel du S.I.C.T.O.M. de Tence.



► Graines de journalistes...

Tout au long de l'année, des enfants se sont relayés pour fabriquer une « Petite Gazette » hebdomadaire qui informe les parents de la vie de l'école.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée !



Classes qui folkent

Les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire se sont réunis le vendredi 11 avril pour un bal folk, aboutissement de leur travail en musique et éducation physique.

L'éducation physique a pour but d'apprendre aux enfants à mieux se connaître pour mieux maîtriser leur corps. L'éducation musicale les exerce à écouter une musique, à repérer des thèmes mélodiques, des rythmes différents. C'est dans cet objectif que l'école maternelle et les CP et CE1 ont souhaité, sur une proposition de Pascale Péatier, intervenante musique dans les deux écoles, travailler en commun les danses traditionnelles. Ce travail a abouti à une rencontre « Classes qui folkent » avec tous les enfants ayant participé au projet.

► Chaque classe avait préparé une danse et la présentait aux autres classes. Puis tous les enfants répartis par couleur se rassemblaient pour la danser à leur tour. Il fallait s'appuyer sur les camarades qui avaient travaillé la danse pour y parvenir. Les plus grands ont su épauler les plus jeunes. Chacun a eu beaucoup de plaisir à danser avec les frères, sœurs, cousins, cousines, voisins..., « Danse des 1000 », « cercle circassien », « danse de l'ours », « branle de Cassandra »... se sont succédés.

Les élèves de l'école élémentaire ont à nouveau présenté leur danse lors du concert de fin d'année du 20 juin à la salle des Arts.

Merci aux adultes accompagnateurs (parents et bénévoles de Lire et Faire Lire) pour leur participation active.



► Monique Bailly-Maître, Nadia Ribeyre et Peggy Boignard

Pour faire suite au projet « classes qui folkent » le conservatoire Ardèche Musique et Danse a organisé le samedi 12 avril un « bal trad » avec l'atelier de musiques traditionnelles départemental dirigé par Joël Meiller et le groupe de danses « Les Pas Perdus » de Vernosc.

► Ce bal se déroulait en deux parties. La première était animée par les enfants des écoles maternelle et élémentaire et des classes de formation musicale de Pascale Péatier. Les enfants ont montré à leurs parents et au public les danses apprises en cours et jouées par les musi-

ciens pour permettre à tous de pouvoir d'esquisser ces pas de danse.

Après un goûter participatif, le groupe « Les Pas Perdus » nous a également appris de nouvelles danses. Beau moment festif et de partage.

► Pascale Péatier

Les sportifs de l'école élémentaire



Sorties USEP

Les élèves de CP-CE1 et CE1 sont adhérents à l'USEP depuis plusieurs années maintenant grâce au soutien des familles, de l'APE et à l'engagement des parents d'élèves des classes qui se rendent disponibles lors des diverses sorties. Ces sorties ont pour objectif de développer les capacités motrices des élèves, leur permettre de rencontrer d'autres écoles avec des projets similaires, gagner en autonomie et en confiance en soi. Le 23 juin 2014 a eu lieu une rencontre athlétisme et randonnée rassemblant à Saint-Agrève les élèves du Cheylard, Saint-Michel-d'Aurance, Les Nonières et Saint-Agrève, organisée par les enseignants de Saint-Agrève en partenariat avec ceux de Saint-Michel-d'Aurance et des Nonières.

12 Écoles publiques



► Les CP ! tous à l'eau !

Comme tous les ans depuis de nombreuses années, les élèves de CP vont à la piscine du Chambon-sur-Lignon. Grâce au financement de l'Association de Parents d'Elèves, ils ont bénéficié de 8 séances de natation encadrées par un maître-nageur, l'enseignant de la classe et quelques parents agréés par l'Inspection Académique. Dans le vestiaire, des parents viennent en plus assister les enfants pour l'habillage et le déshabillage lors des temps de transition.

Le cadre rassurant du petit bassin de la piscine-école permet à chacun de progresser à son niveau et d'appivoiser l'eau à son rythme. C'est pour ces enfants le début d'un apprentissage de la natation tout au long de leur scolarité à l'école élémentaire puisque tous les ans un cycle piscine est organisé du CE1 au CM2 à la piscine d'Yssingaux. Il s'achève par un test anti-panique, passeport pour une semaine de pratique de la voile sur le Lac de Devesset, financé par la Mairie de Saint-Agrève.

➔ **Nadia Ribeyre et Peggy Boignard**



► L'année scolaire au CM2, un tremplin vers la sixième

Cette année encore, il a fallu pédaler, nager, skier, naviguer, tracer le 45^{ème} Parallèle, chanter ... Et ce fut un réel plaisir ...

► Et puis aussi lire et écrire. Les élèves ont lu un extrait du *Géant de Fer* de Ted Hughes et écrit des histoires incroyables de géant de fer qui arrive juste à temps pour les sauver de la noyade mais finalement ce pauvre géant avait bien besoin d'un petit humain de 10 ans pour retrouver son oreille sans laquelle il était bien ennuyé. La notion de solidarité est acquise ! Au CM2, la maîtrise des phrases complexes est en cours d'acquisition, il s'agit essentiellement de décomposer une phrase en éléments simples pour en bien comprendre le sens.



► Il en est de même pour les nombres décimaux : leur apprentissage devra être poursuivi en classe de sixième. L'écriture des nombres à virgule est mise en relation avec les fractions décimales, ce qui correspond à l'introduction historique des décimaux. Cela permet aux élèves de comprendre que la valeur d'un chiffre est dix fois plus petite que celle du chiffre écrit immédiatement à sa gauche et dix fois plus grande que celle du chiffre qui est écrit immédiatement à sa droite.

Au XVII^{ème} siècle, les mathématiciens Simon Stevin et John Neper ont définitivement fixé la notation décimale actuelle des nombres décimaux, au détriment de la notation fractionnaire. L'utilisation des nombres décimaux s'est imposée par la mise en place du système métrique qui a été inventé pour unifier tous les systèmes de mesure antérieurs. Le système métrique décimal a été mis en place par la France pendant la Révolution de 1789 et définitivement adopté en 1840.

Que ce soit pour la langue française ou pour les outils mathématiques, l'École de la République permet à ses petits citoyens de s'adapter aux progrès scientifiques. C'est pour cela que l'École est en constante évolution. L'École de demain sera meilleure que l'École d'hier !

➔ **Michel Joly**





De l'antiquité au XXI^{ème} siècle

Le vendredi 16 mai 2014, les élèves de l'école élémentaire publique sont partis sur les routes de la vallée de l'Eyrieux pour rejoindre la vallée du Rhône afin de rallier la ville de Cruas. Les virages indiqués par les cartes lors de la préparation de ce voyage sont devenus une réalité que les estomacs de certains ont appréhendé avec difficulté. Arrivés à destination, deux lieux de visites les attendaient : la centrale nucléaire et l'abbatiale.

► L'abbaye de Cruas, fondée en 804 par des moines bénédictins, se trouve sur un site occupé dès l'antiquité par une villa gallo-romaine, puis par une église paléochrétienne de la fin du V^{ème} siècle. L'abbatiale actuellement en place date des XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Son principal but était de marquer une séparation entre le monde des clercs et celui des laïcs, conformément aux exigences de la réforme grégorienne. Elle prolongeait le chœur de l'église haute réservée aux moines, l'église basse étant réservée aux fidèles. Cette forme architecturale est rare, puisqu'il n'existe que deux tribunes de ce type et de cette époque en France. Le seigneur occupait une loge isolée, surplombant la tribune. Cette disposition très particulière illustre bien l'organisation si hiérarchisée de la société féodale.

► Un trajet de quelques kilomètres vers le sud nous propulsait ensuite au cœur de notre époque, devant d'impressionnantes tours, symboles de l'une des découvertes les plus

incroyables du XX^{ème} siècle. Une nouvelle forme d'énergie capable de fournir à l'homme de quoi produire de grandes quantités d'électricité grâce à un nouveau combustible : l'uranium enrichi. La chaleur dégagée est telle qu'il est indispensable de situer ce site de production au bord d'un fleuve : ici le Rhône.

Dans la centrale nucléaire de Cruas il y a :

- 4 réacteurs (4 lieux de fission de l'uranium),
- 4 unités de production d'électricité. Dans chacune tourne une énorme turbine entraînant l'aimant d'un alternateur de 240 000 kg grâce à la force de la vapeur qui provient de l'eau chauffée dans chacun des réacteurs.
- 4 tours aéro-réfrigérantes pour refroidir l'eau ayant permis le mouvement de chaque turbine.

Chaque secteur est indépendant.

L'énergie produite en grande quantité est transportée jusqu'en Espagne et en Russie... Cette énergie qui ne rejette pas de gaz à effet de serre a cependant l'inconvénient de produire des déchets radioactifs à retraiter et à stocker. Il est donc indispensable de développer aussi l'exploitation d'autres sources d'énergie, notamment celles qui sont renouvelables.



➔ **Benoit Morel**

L'école fait son cinéma

Cette année, les élèves de l'École Élémentaire Publique ont poursuivi leur travail sur le cinéma et la lecture d'images. Dans ce cadre, ils ont assisté à la projection de trois films sélectionnés par le dispositif « École et cinéma ».

Ces films, d'horizons et de dates très divers, ont, hormis leur intérêt formel, des thématiques qui sont autant de sujets de réflexion pour les enfants. Cette année, le thème aurait pu s'intituler « La jeunesse en but aux difficultés ». Dans *Mon voisin Totoro*, film d'animation japonais de Hayao Miya-

saki, ce sont des êtres fabuleux qui guériront les deux fillettes de l'absence de leur mère et des douleurs qui s'ensuivent. Dans *La petite vendeuse de soleil*, film sénégalais de Djibril Mambety Diop, l'héroïne se heurtera au handicap, à la pauvreté et aux préjugés des garçons à son encontre. Avec *Sili*, on se confronte certes à la cruelle réalité mais, loin de tout misérabilisme, on perçoit aussi le formidable élan vital de tous ceux qui peuplent ce film

généreux. Enfin avec *Jeune et innocent*, œuvre en noir et blanc du grand maître Alfred Hitchcock, c'est encore une jeune fille, qui n'écoutant que son amour et sa conviction, va défier l'autorité paternelle pour faire triompher la vérité.

➔ **Benoit Morel**



14 Collège Louis Jouvét

L'option «Connaissance du Monde Socio-Economique» raconte

Cette année les élèves ont travaillé en binôme et ont choisi chacun un produit industriel : le saucisson, le pistolet de tir sportif, le stylo Bic, la tablette numérique, le film, le sirop. A travers ces produits, ils ont pu découvrir des métiers et des méthodes de travail et de production lors de visites et de rencontres avec des professionnels.

Nous avons contacté quelques professionnels liés au type de production de ces objets, par exemple :

- La **SAMOV** nous a fait découvrir une partie des métiers de la métallurgie et les élèves ont observé le métal en fusion et l'utilisation des moules automatisés pour les pièces produites.
- **M. Jean-Baptiste Ranc**, ancien élève du collège, nous a présenté son métier d'éleveur de bovins et la fabrication du saucisson. Ce jeune agriculteur s'installe cette année comme professionnel.
- A Yssingeaux, **M^{me} Maleysson** nous a accueillis dans son entreprise qui fabrique des emballages en bois pour de grosses machines transportées dans le monde entier par leur client de Firminy.
- Toujours dans cette ville, **le Centre des Finances** nous a ouvert chaleureusement ses portes pour nous expliquer leur métier de collecteur d'impôts des entreprises et des particuliers. Tous les produits retenus par les élèves sont bien sûr concernés par la TVA et l'impôt des entreprises.
- Et enfin, **MECELEC** nous a présenté sa production de pièces en plastique injecté ou moulé, méthode qui peut être utilisée pour la production de la tablette numérique ou du stylo Bic.

Ces rencontres ont été appréciées par nos 12 jeunes. A eux de retranscrire les connaissances acquises lors de ces rencontres. Elles devraient être exposées à la **Salle des Arts** pour la fête du collège.

Nous remercions très vivement et très chaleureusement pour leur gentillesse et leur disponibilité toutes les personnes qui nous ont accueillis.

➔ **Isabelle Dollinger**



*Entreprise Maleysson
Scie à ruban pour découpe en berceau*

Une belle année pour l'association sportive du collège

La vie de l'association sportive du collège Louis Jouvét a été riche en événements et actions cette année.

Partie prenante de l'Union Nationale du Sport Scolaire, cette association défend les valeurs du sport par une pratique multi-activités mais aussi les valeurs du monde associatif, citoyenneté, responsabilité et ouverture aux autres.

Avec un taux toujours très important de licenciés qui représentent 47,8% des effectifs du collège, bien supérieur au taux national, académique et même de district, l'AS du collège montre son dynamisme. Présente cette année sur l'ensemble des compétitions proposées par le district Haut-Vivarais et par le département, les résultats ont été excellents et valorisants pour les élèves de ce collège : 4 élèves qualifiés pour les championnats académiques, 8 médailles départementales et une multitude de titres au niveau du district. De nombreux élèves ont été certifiés comme jeunes officiels, arbitres et juges au niveau district départemental valorisant ainsi des valeurs complémentaires du monde sportif.



Cette année l'association a aussi pu organiser des rencontres sur Saint Agrève : championnat de district en handball et course d'orientation ont permis aux autres élèves de découvrir les belles installations sportives de la commune.





Un collège au cœur de l'Europe

► Rencontres Européennes

Dans le cadre du projet Comenius, l'un des projets phare de l'établissement cette année, les élèves de 5^{ème} ont participé à une mobilité en Allemagne du 17 au 21 février. Lors de ce voyage, les élèves et leurs professeurs accompagnateurs ont pu non seulement découvrir une région allemande et s'initier à sa langue mais également rencontrer les autres partenaires du projet, développer leur intérêt pour leurs pays et leur culture, leur mode de vie et les études. Un séjour en Italie et la venue des partenaires à Saint-Agrève sont prévus pour l'année scolaire prochaine.

► Dans la lignée de ce projet, le 28 février les élèves du collège étaient invités à célébrer le carnaval aux couleurs de Comenius. Un concours entre les classes était organisé. Chaque niveau mettait à l'honneur les couleurs d'un pays partenaire du projet : Italie, Allemagne, France et Turquie. Les 6^{ème} Athéna et les 5^{ème} Rosa Parks ont particulièrement bien joué le jeu et remporté le concours.

► Lui aussi candidat au projet Comenius, un collège croate situé à Zagreb mais qui n'avait pas été sélectionné a toutefois souhaité organiser un voyage permettant à des élèves apprenant le français de se rendre à Saint-Agrève et de construire des liens durables avec les élèves ardéchois. Du 14 au 17 avril, 35 élèves ont été accueillis chez des familles volontaires ; ils ont suivi les enseignements au collège et pu découvrir la région durant une journée d'excursion avec les jeunes de Saint-Agrève qui les recevaient. Ils sont allés à la coopérative Ardelaine à Saint-Pierre-ville et à la Maison du Châtaignier.

► Pour parfaire l'ouverture de tous les élèves du collège vers l'extérieur, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} hispanisants ont effectué un voyage à Madrid du 24 au 28 mars à la découverte de la ville et de la culture espagnole. Les journées ont été rythmées par de nombreuses visites et découvertes culturelles : Puerta Del Sol, L'ours et l'Arbousier, symboles de Madrid, le kilomètre zéro, le musée du Prado et le célèbre «Tres de mayo», la Plaza Mayor avec la statue de Philippe III, la Maison de l'écrivain Cervantes, l'université Complutense, la plus vieille d'Espagne, la place d'Espagne avec les statues des personnages de Cervantes, le musée de l'Amérique, la cathédrale Almudena, le palais royal et le stade Bernabeu.



De Arles à Vallon-Pont-d'Arc !

► Les collégiens de 6^{ème} se sont rendus à Arles les 22 et 23 mai, à la découverte d'une cité de la Gaule romaine, en lien avec le programme d'histoire pour étudier la romanisation de la Gaule : l'adoption par les Gaulois du mode de vie romain. Ils ont visité le musée départemental de l'Arles antique, les thermes et le théâtre antique ainsi que l'amphithéâtre avec des ateliers sur les gladiateurs, le théâtre romain et les vêtements de l'Antiquité. Les élèves ont assisté à un spectacle de gladiateurs et se sont promenés sur l'allée des Alyscamps (nécropole antique).

► Enfin du 10 au 13 juin les 5^{ème} ont effectué à Vallon-Pont-d'Arc un stage APPN canoë avec présentation de la géologie de la vallée, haut lieu de la préhistoire et du tourisme culturel.

A l'école des Arts du spectacle vivant

► Le 4 avril tous les élèves ont assisté à la représentation de Cabaret Terezin à la salle des Arts. La troupe propose de découvrir les chansons composées à Theresienstadt, un ghetto qui devait servir de vitrine au régime nazi et où des déportés virtuoses jouèrent *la Flûte enchantée* de Mozart ou *le Requiem* de Verdi en présence d'Eichmann ; où Haas, Krása et Ullmann créèrent leurs quatuors et opéras, et où sont morts 33 000 hommes, femmes et enfants. Cabaret Terezin est un hommage à tous les prisonniers du camp de Terezin et, au-delà, à toutes les victimes de l'holocauste.

► Et dans le cadre de leur projet IDD (itinéraires de découverte), des élèves de 4^{ème} ont donné le 20 mai à la salle des Arts la représentation de leur spectacle élaboré durant l'année avec deux intervenantes en danse et comédie et leurs professeurs. Après avoir travaillé sur les métiers du spectacle et élaboré la composition de leur propre spectacle autour de l'expression des sentiments d'un adolescent, ils ont pu s'investir dans la création et la mise en scène. Deux représentations, l'une devant leurs camarades du collège et les professeurs et l'autre devant un public qui a répondu présent, ont permis aux élèves acteurs, danseurs, musiciens, régisseurs, costumiers et décorateurs de révéler leur travail et leur investissement dans ce projet. De l'avis de tous : une belle réussite !



16 | École St-Joseph

/ Chez les plus jeunes

Dans la classe de maternelle, nous avons accueilli des enfants de deux ans et demi. Les « grands » prennent soin des petits et cette première approche de l'école se fait tout en douceur.

► Au printemps nous avons débuté un projet sur les escargots avec la construction d'une escargotière ; nous avons appris à connaître cet animal plein de mystères pour les enfants. La sortie de fin d'année à la ferme pédagogique a été l'occasion d'approcher de plus près tous les animaux de la ferme. Depuis le mois de janvier, nous nous sommes rendus toutes les deux semaines à la bibliothèque de Saint-Agrève où Fabienne prend le temps de nous lire de magnifiques histoires.

➔ *Anaïs*

/ La cristallographie

Les élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont bénéficié en avril d'une séance d'initiation à la cristallographie animée par un intervenant de l'Arche des Métiers du Cheylard. Ils ont découvert que les cristaux étaient constitués de certaines formes géométriques, ils les ont admirés et observés à la loupe, puis ils ont réalisé des expériences avec du sel. Trois semaines plus tard, ils ont découvert le résultat de leur expérience comme vous le voyez sur les photos !

➔ *Isabelle*



/ Une année bien remplie

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes à un mois et demi des vacances d'été, un mois et demi de la fin de l'année scolaire.

► La rentrée 2014 sera l'aboutissement d'une année de réflexion sur les rythmes scolaires ; l'école St-Joseph a fait le choix, comme toutes les écoles privées du secteur des Boutières, de rester à la semaine de quatre jours. Nous avons travaillé en concertation avec madame Nicole Delvolve, docteur en psychologie ergonomique, spécialisée en milieu scolaire ; cette formation nous a permis une réflexion sur la journée de classe qui sera ainsi aménagée au plus près des meilleurs moments de disponibilité de l'enfant pour les apprentissages, la réussite de l'élève étant au cœur de notre projet.

► Cette année scolaire a donc été riche en réflexions pour l'équipe enseignante mais riche aussi, et surtout, pour nos élèves qui ont été au cœur de différents projets et manifestations diverses :

- le Septième Art grâce au programme académique et à l'association Ecran Village ;
- le théâtre pour les primaires dans le cadre des Sorties d'Artistes ;
- la piscine, de la moyenne section au CM2 ;
- le sport : foot (merci à la SASA Foot de reconduire son animation), basket pour l'école St-Joseph et les autres écoles du secteur, journée organisée et encadrée par l'UGSEL ;
- visite de musée pour les CM ;
- après-midi scientifique grâce à l'Arche des Métiers du Cheylard pour les cycles 3 ;
- initiation à la philosophie pour les « Petits Platon » de CE1 ;
- célébrations : de Noël sur le thème « différents mais égaux », de Pâques...

► Nous préparons notre fête de fin d'année en collaboration avec Pascale Péatier, sans laquelle le concert donné par les élèves, ne pourrait avoir lieu ! Début juillet sera le moment des sorties de classes ; les plus grands (à partir du CE1) partiront à l'assaut de sensations fortes à Walibi, tandis que les plus petits seront les amis « de la ferme des animaux du monde » le temps d'une journée.

Toute l'équipe de l'école St Joseph se joint à moi pour vous souhaiter un bel été serein et ensoleillé.

➔ *Nelly Tirpandjian*





École St-Joseph 17

Un plongeon dans l'eau bleue...

Comme chaque année, les élèves ont pu participer à cinq cours de natation à la piscine du Chambon-sur-Lignon. De l'appréhension de l'eau à la maîtrise des gestes pour nager, chaque élève a fait d'importants progrès avec l'aide des maîtresses, des accompagnatrices et du maître-nageur. Une sortie très appréciée par tout le monde, à renouveler l'année prochaine.

GARAGE PAUL DEBARD

7 place de Verdun - 07320 Saint-Agrève

Tél. 04 75 30 15 22

Email : paul.debard@wanadoo.fr

**Vente et réparation
Toutes marques - Neuf et occasion**



**Véhicules
anciens et modernes
Spécialiste Citroën**



... et un plongeon dans l'Histoire pour les classes de C.M.

Les classes de C.M. ont visité le Lieu de Mémoire ouvert en 2013 au Chambon-sur-Lignon, musée racontant la vie des habitants et des enfants juifs réfugiés pendant la seconde guerre mondiale sur le Plateau. Dans un premier temps, les élèves ont reçu un petit livret à compléter tout au long de la visite. Toutes les réponses se trouvaient sur les panneaux que les enfants devaient lire avec l'aide d'une guide. Ils ont ainsi retracé la vie que les habitants et les enfants réfugiés ont menée tous ensemble pendant la Seconde Guerre Mondiale. Dans l'après

midi, un travail de recherches a été effectué à partir de documents d'époque afin de mieux comprendre les difficultés de la guerre et retracer la vie de Peter Feigl. Sur une chaise était disposée une valise avec des documents retraçant la vie d'un enfant juif réfugié au Chambon-sur-Lignon.

➔ Marie-Jo



18 École St-Joseph

▲ L'APEL, des parents animateurs et bricoleurs

Suite à un petit "bug" informatique, l'article de l'APEL de décembre n'est pas paru. Le voici, complété de nouvelles plus récentes :

► L'année scolaire 2012-2013 s'est terminée avec les traditionnels voyages scolaires tant attendus. Les enfants de maternelle ont visité la ferme de La Chèvre d'Andaure. Avec beaucoup de plaisir ils ont caressé chèvres et chevreaux et dégusté différents produits (yaourts, lait, fromages de toutes tailles...). A l'école du vent de Saint-Clément, les GS et CP ont pu avoir des explications sur le fonctionnement des éoliennes, se retrouver autour de différents ateliers où des jeux leur ont été proposés avec pour thème le vent, bien évidemment. Sous le soleil de Devesset, nos CE et CM ont découvert et pratiqué la voile pendant une semaine. Les plus courageux ont pu s'initier seuls et les moins téméraires ont été secondés par leurs copains afin d'éviter de faire chavirer leur bateau. Pour fêter la fin de l'année scolaire, un barbecue a réuni élèves, parents et enseignantes, après le spectacle de fin d'année présenté par les enfants. L'école a aussi participé à la fête « au bon vieux temps ». A cette occasion, le bar « Coco Bernard » a ré-ouvert ses portes et vous a proposé boissons et crêpes dans une ambiance chaleureuse et amicale où les années 50 avaient retrouvé tout leur charme...

► La nouvelle année scolaire 2013-2014 a débuté par notre thé dansant, le 29 septembre ; dans la joie et la bonne humeur, l'accordéoniste a fait valser nos danseurs toute l'après-midi. Les parents bénévoles ont servi des pâtisseries et des boissons afin de les réconforter après l'effort. Le 27 octobre, pour la Fête de la Courge, nous avons eu le plaisir de vous servir tripes, boissons et crêpes au bar de la Mairie où régnait une ambiance festive. Puis, un samedi matin de novembre, pendant que les enfants travaillaient, certains parents bricolaient dans l'école, d'autres prenaient chaque fratrie en photo afin de proposer leur portrait et leurs cartes de vœux à leurs familles. Nous avons également réitéré le très apprécié concours de tarot à la salle des Arts. Avant de partir en vacances, le père Gounon a animé la célébration de Noël préparée par les enfants et les enseignantes. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé à la salle paroissiale autour d'un verre en présence du père Noël.

En février, les parents se sont transformés en pizzaiolos d'un jour au fournil de la boulangerie Roure pour la fabrication des pizzas vendues au préalable par les élèves. Mi-avril, l'école a eu le plaisir d'ouvrir ses portes pour accueillir tous les nouveaux enfants accompagnés de leurs parents.

► L'équipe enseignante se tient à disposition de tout parent qui souhaite connaître les locaux de l'école et son fonctionnement (garderie matin, midi et soir, semaine de 4 jours). Nous vous donnons rendez-vous au mois de décembre pour vous parler des voyages scolaires et du spectacle de fin d'année suivi de la soirée barbecue. Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous.

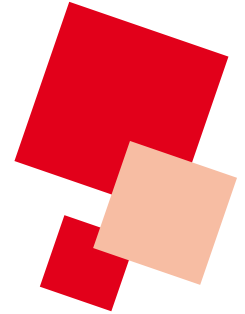
➔ *L'équipe de l'APEL*



L'équipe municipale



Vos élus, leurs domaines de responsabilité, les commissions municipales et extra-municipales, vos représentants dans les différents syndicats communautaires et l'intercommunalité.



1. La commune

1.1. Quelques rappels historiques sur la commune et ses représentants.

► La naissance de la « commune » remonte à peu près au XI^{ème} siècle et le maire fait son apparition dès le XII^{ème} ; on parle alors, selon les régions, de pairs, d'échevins ou de conseillers. La commune ou paroisse fiscale cohabite avec la paroisse ecclésiastique qui, autour de son curé, servait de base à l'administration du culte et la collecte de la dîme. Elle cohabite aussi avec la seigneurie qui est la circonscription judiciaire et fiscale pour les impôts seigneuriaux. Et comme ses sœurs elle a été initialement créée à la fin du moyen âge pour... lever l'impôt royal, la taille. Les territoires seigneuriaux étaient soumis à de nombreuses mutations, divisions ou ajouts lors des décès et des mariages des seigneurs propriétaires ; au contraire, les paroisses fiscales et ecclésiastiques sont restées très stables au cours des âges et leurs limites ont peu varié, même quand les trois découpages ne correspondaient pas ou mal.

► Ces communes étaient initialement administrées par des représentants de la population élus ou cooptés pour des durées de un à deux ans. L'institution décline cependant, les maires achètent très souvent leur charge et la monarchie absolue va peu à peu uniformiser ces pratiques. En 1692 les fonctions élues sont supprimées et remplacées par des offices, que l'on peut acheter, de maires et d'assesseurs ; la vente de ces offices remplissant les caisses de l'état. A la révolution les agents municipaux et le maire sont enfin élus au suffrage direct pour deux ans et rééligibles, par les citoyens dits « actifs » c'est-à-dire ceux payant une contribution au moins égale à trois journées de travail dans la commune (il faut payer au moins dix journées de travail pour être éligible).

Puis, pendant le siècle qui suit, le mode de désignation des maires change très souvent : ils sont tantôt élus au suffrage direct ou par le conseil municipal, tantôt nommés par le préfet, selon les époques et la taille de la commune. Le 5 avril 1884 une loi, encore en vigueur aujourd'hui, est enfin votée qui décide du principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris qui ne suivra qu'en ... 1977). Elle fixe la durée du mandat à 4 ans, portée à 6 ans en 1929.

► Nous vivons encore aujourd'hui sur ce système, auquel les nouvelles communautés de communes n'ont pour le moment amené que des modifications mineures. L'étude du passé montre combien cette démocratie locale importante est fragile ; à nous de faire en sorte qu'aucun retour en arrière ne soit possible. A titre anecdotique les deux mandats de maire les plus longs de l'histoire de France sont ceux de André Cornu, maire de Bazolles dans la Nièvre entre 1815 et 1887 soit ... 72 ans ! ; record presque égalé par Louis Philippon, maire de Juvigny dans l'Aisne de 1929 à 1998 !

1.4. Nos représentants dans les différents syndicats ou organisations communautaires

La commune est membre de plusieurs syndicats et organisations extérieures qui traitent de sujets ou de projets d'intérêt plus général que la commune. Il est très important que nous soyons présents dans ces instances de façon à ce que nos intérêts soient défendus. Le nombre de nos représentants dans chacune de ces organisations dépend en général de l'importance relative de la commune dans l'organisme considéré ; dans certains cas par ailleurs nous avons à la fois des *délégués titulaires* et des *délégués suppléants*. Ces derniers peuvent assister à toutes les séances mais ne votent qu'en cas d'absence du titulaire.

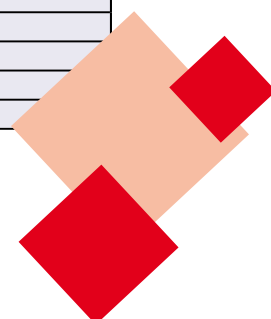
	Majorité															Opposition								
	M Weiss	M Villemagne	B Morel	Ch Gauthier	N Vareille	P Marcaillou	C Vindrieux	B Arsac	C Bertrand	L Bouix	E Chantre	T Chantre	B Croze	C Dufaud	J Gauthier-Lajay	Y Guilhot	C Ponton	L Soubeyrand	J Desbos	H Jouve	B Lescaille	MJ Rellie-Sinz	MP Teyssier	
SICALA (Syndicat de la Loire et de ses affluents)				■																				
Référent Natura 2000 et MAE (mesures agro-environnementales)											■													
Syndicat Eyrieux Clair (Gestion du bassin de l'Eyrieux)				■		■		■										■						
SIGLD (Gestion lac de Devesset)	■					■				■														
Carnivores errants (prise en charge des animaux errants)												■						■						
Syndicat du train Dunières Saint Agrève												■												■
Parc Naturel des Monts d'Ardèche		■		■																				
SDEA (Syndicat de l'Equipement de l'Ardèche)																				■				
Office du Tourisme															■	■								■
Ecole Départementale de musique					■																			
Centre Socioculturel							■						■			■								
Collège L Jouvot									■															
CNAS											■													
Commission locale des charges transférées		■																						
SICTOM Entre Monts et Vallées	■							■			■						■							
Hôpital de Moze							■																	

1.5. Les correspondants de quartier.

Dans chaque quartier ou hameau de Saint-Agrève le correspondant de quartier est l'élu référent de votre vie quotidienne, celui à qui vous pouvez demander un renseignement sur la vie de la commune et de son conseil, signaler un dysfonctionnement, proposer une amélioration ou les petits travaux qui améliorent et facilitent la vie.

Quartiers / Hameaux	Référents
Lichessol et Le Pouzat	N Vareille et MJ Sinz
Chantoisel	M Villemagne
Chômette, Le Grisard et Bois Lacour	L Bouix
Av. des Cévennes	Th Chantre
Le Pont et Vialette	L Soubeyrand et J Gauthier-L
Chavagnac	B Croze et M Weiss
Freyssenet et Rochessac	E Chantre
Montgardy	C Ponton
Sénéclauze	C Bertrand et J Desbos
Croix de Ribes	C Dufaud

Quartiers / Hameaux	Référents
Les Chalayes	B Arsac
Laulagnier, Eyrieux et Chante Coucou	B Morel
L'Hermet, Les Pichons, Freydaparet et Les Grenouilles	P Marcaillou
La Combe, Serre du Moulin	C Gauthier
Rascles, Les Plays	Y Guilhot
Le Monteillet	H Jouve
Serre de Réal et Les Gouirades	MP Teyssier
Centre ville et Le Chiniac	C Vindrieux
La Voûte	B Croze



2. La communauté de communes

2.1. Quelques rappels historiques sur la communauté de communes et ses représentants.

La communauté de communes, créée par la loi du 6 février 1992, est un établissement public de coopération intercommunal (EPCI) à fiscalité propre (c'est-à-dire avec des moyens propres qu'il décide en partie). Elle a pour objectif « *d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace* » [article L5214-1 du code des collectivités territoriales].

Elle est gérée par un *conseil communautaire* composé de conseillers municipaux des communes membres. Sa composition exacte dépend bien entendu de la taille de chaque commune ; ainsi, pour ce qui concerne la communauté de communes Val'Eyrieux à laquelle nous appartenons :

- . Saint-Agrève dispose de 9 élus,
- . Le Cheylard de 10 élus et Saint-Martin-de-Valamas de 7,
- . toutes les autres communes (33 !) de un représentant chacune.

Pour les communes de plus de 1000 habitants ces conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, en même temps et sur la même liste de candidats que les conseillers municipaux.

Les communautés de communes exercent obligatoirement les deux compétences suivantes :

- . les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté,
- . l'aménagement de l'espace et le schéma de cohérence territoriale.

Elles doivent également exercer au moins trois des sept compétences suivantes :

- . protection et mise en valeur de l'environnement,
- . politique du logement et du cadre de vie,
- . élaboration du diagnostic de territoire,
- . voirie,
- . construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels ou sportifs,
- . action sociale d'intérêt communautaire,
- . tout ou partie de l'assainissement.

Elles peuvent par ailleurs définir d'autres compétences, facultatives.

Notre communauté de communes, étant très récente et résultant d'une fusion de trois communautés de communes antérieures qui avaient chacune leurs propres systèmes de compétences, a maintenant 2 ans pour définir le nouveau périmètre de ses compétences. A elle de démontrer aux Saint-Agrévois que nous serons vraiment gagnants à déléguer, ou pas, ces différentes compétences.

2.2. Vos élus à la communauté de communes Val'Eyrieux.

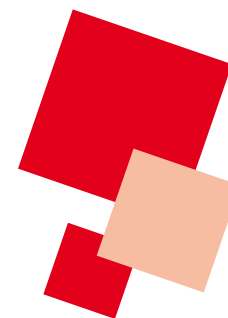
M Weiss	L Soubeyrand	M Villemagne
B Morel	L Bouix	C Vindrieux
P Marcaillou	H Jouve	MJ Reille-Sinz

Maurice Weiss et Michel Villemagne sont par ailleurs 1^{er} Vice-Président et Vice-Président aux finances de Val'Eyrieux, donc à des postes suffisamment importants pour s'assurer que nos intérêts seront respectés.

A noter également que Jean-Marie Foutry, maire de Rochepaule et ex-vice-président de l'ancienne communauté de communes du Haut-Vivarais est également vice-président à la culture de Val'Eyrieux, renforçant ainsi l'influence du plateau sur notre com-

3. Conclusion

Les structures sont en place, les hommes et les femmes que vous avez élus sont chacun au fait de leurs responsabilités, le projet pour Saint-Agrève est connu : c'est celui pour lequel vous avez voté. A vos élus, avec votre soutien indispensable, de faire maintenant du mieux possible en fonction des contraintes budgétaires qui pèsent sur notre commune comme sur chacun d'entre nous, en tenant le plus possible compte de vos suggestions et propositions, dans le respect de ce programme.





Michel Villermagne
1^{er} Adjoint



Brigitte Morel
2^{ème} Adjointe



Christophe Gauthier
3^{ème} Adjoint



Nadège Varelle
4^{ème} Adjointe



Patrick Marraillon
5^{ème} Adjoint



Cécile Vindrieux
6^{ème} Adjointe



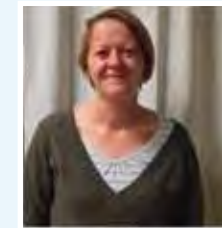
Laura Subeyrand
Conseillère Municipale



Laurent Boin
Conseiller Municipal



Jean Guéhier-Lafay
Conseiller Municipal



Blaudine Crous
Conseillère Municipale



Thierry Chantre
Conseiller Municipal



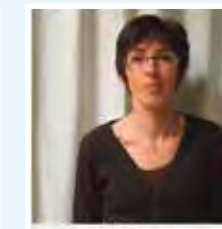
Brigitte Arzac
Conseillère Municipale



Caroline Dufaud
Conseillère Municipale



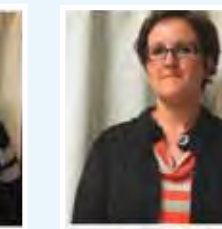
Eric Chantre
Conseiller Municipal



Carine Pottier
Conseillère Municipale



Yoann Guillot
Conseiller Municipal



Céline Bertin
Conseillère Municipale



Bernard Louailh
Conseiller Municipal



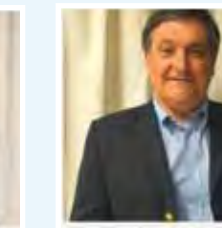
Marie-Jeanne Belle-Saint
Conseillère Municipale



Hervé Anzo
Conseiller Municipal



Marie-Pierre Treysier
Conseillère Municipale



Jérôme Dubois
Conseiller Municipal

1^{er} printemps pour l'HUDA* de l'Entraide Pierre Valdo !

Il est déjà loin ce temps où fin mai 2013, 45 personnes d'origine congolaise s'installaient dans les appartements de l'avenue des Cévennes à Saint-Agrève ! Et pour cause, près de 90 % de cette population nous a quittés après un an, pour laisser place à de nouveaux occupants, à présent principalement d'origine caucasienne et albanaise. Entre temps, l'équipe et les résidents ont pu se réjouir de l'octroi par l'OFPRA* ou la CNDA* d'une dizaine de statuts (comme réfugié ou protection subsidiaire), donnant lieu chaque fois à un nouvel espoir à ceux toujours en attente de leur décision !

► La réussite de notre mission tient surtout à la teneur et la diversité des liens tissés entre l'équipe et les partenaires territoriaux : administrations locales, départementales ou régionales, établissements scolaires, entreprises, artisans, associations locales, bénévoles, citoyens... Nous savons à ce jour que nous pouvons compter sur des dizaines d'interlocuteurs bienveillants, actifs et à l'écoute de nos demandes et de celles de notre public pas toujours averti. Il faut dire aussi que la volonté des résidents de comprendre, de s'intégrer, de participer à des actions citoyennes, d'échanger avec des francophones est constante. Pour ce faire, la plupart d'entre eux n'hésite pas à se mettre au service des autres en déployant des compétences aussi larges qu'expertes, favorisant ainsi le maintien de leur fierté et dignité.

En tant que responsable de ce dispositif d'accueil et au nom de l'équipe et des personnes accueillies, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui durant cette première année se sont ouverts et intéressés à notre action en tant que professionnel(le)s ou bénévoles. Que cette dynamique, qui contribue sans conteste à la qualité de l'accompagnement, de l'accueil et de l'intégration et l'épanouissement de chacun, puisse se poursuivre et se renforcer encore davantage dans le futur !

Bon anniversaire à tous !

➤ **Laetitia Maginot**

Directrice Adjointe des Ets et Services du plateau Vivarais-Lignon pour l'Entraide Pierre Valdo

- HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile, 29 avenue des Cévennes à Saint-Agrève
- OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
- CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile.

Secours Catholique

L'équipe du Secours Catholique vous accueille (place Saint-Hubert le lundi de 9h45 à 11h45, et sur rendez-vous au 04 75 30 17 36 ou 06 23 52 89.82) pour vous accompagner face aux difficultés matérielles, physiques ou morales ou tout simplement pour dialoguer, boire un café ou un thé.

Le 14 juin, une grande fête du Secours Catholique a réuni les bénévoles du territoire des Boutières (Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard, Saint-Sauveur-de-Montagut et Saint-Agrève) autour de diverses animations et d'un repas partagé.

► Le lundi 4 août aura lieu la Braderie du Secours Catholique, place Saint-Hubert, à partir de 8 heures.

➤ **Michèle Chazallon**

Association des Accidentés de la Vie

La FNATH est une association des accidentés de la vie créée en 1921, reconnue d'utilité publique ; elle compte plus de 1 000 antennes en France avec près de 200 000 adhérents et 20 000 bénévoles. Sa mission est de conseiller, soutenir et accompagner les personnes accidentées, malades ou handicapées. Elle mène des actions d'information, de prévention et de sensibilisation avec une ambition : s'engager pour une société plus juste, plus sûre et solidaire.



➤ **Didier Chaleas**

Nouveaux locaux pour l'ADMR

Depuis le 24 mars 2014, l'ADMR Aide à Domicile a déménagé au 30 rue du Dr Tourasse dans un local plus agréable tant par sa situation que par sa luminosité. Les grandes baies vitrées nous permettent d'afficher des informations sur les services que nous offrons à nos usagers, de la naissance à la fin de vie :

- aide au quotidien des personnes âgées, fragilisées, handicapées ou dépendantes, selon les plans d'aides accordés par les diverses caisses de retraite ou services d'aides à la personne ;
- service de téléassistance pour la durée que vous souhaitez ;
- aide aux personnes sortant de l'hôpital ;
- aide aux familles à l'occasion d'un changement familial (hospitalisation, maladie, grossesse, décès, rupture familiale) ;
- garde d'enfants à domicile, en horaires atypiques éventuellement.

► Des aides partielles ou totales de vos caisses de retraite, de votre mutuelle, de la Caisse d'Allocations Familiales ou par crédit d'impôts sont possibles. Les Chèques Emploi Services Universels Préfinancés (CESU) sont acceptés comme mode de paiement. Les personnes de plus de 80 ans peuvent bénéficier des chéquiers « SORTIR PLUS » de leur caisse de retraite complémentaire.

Enfin, vous avez la possibilité d'offrir des cartes cadeaux à vos proches ou amis pour 2, 4 ou 6 heures de services à domicile (39,90 € pour 2 heures d'intervention).

► L'Association peut recevoir des dons de particuliers. Nous remercions, à cette occasion, le couple qui, lors de son mariage, a fait une collecte à l'attention de l'ADMR Saint-Agrève.

Tous renseignements peuvent vous être donnés au bureau de Saint-Agrève ou au 04 75 64 80 47
ou par mail : info.stagreve.fede07@admr.org



... et pour l'Association Santé Autonomie



Depuis le 15 mai, l'équipe de l'association Santé Autonomie vous accueille elle aussi dans ses nouveaux locaux, aux Allées route de Valence. Différents services à domicile vous sont proposés :

- un service de soins infirmiers à domicile pour de l'aide à la toilette, des soins d'hygiène et de nursing réalisés par une équipe d'aides-soignants diplômés ;
- une équipe spécialisée Alzheimer prodiguant aide et conseils de professionnels, ergothérapeute et assistants de soins en gérontologie, à votre écoute pour mettre en place des activités de maintien et de stimulation de l'autonomie ;
- un service de livraison de repas ouvert à tous sans condition d'âge ou de revenu (et pouvant ouvrir droit à des avantages fiscaux), vous permettant de bénéficier tous les jours d'un repas frais et équilibré préparé par un traiteur et livré directement chez vous. D'autres services sont actuellement en développement pour permettre à chacun, quel que soit son âge, de pouvoir mieux vivre à domicile ou se simplifier la vie.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements sur les services proposés : nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, par téléphone au 04 75 30 28 77 ou par mail à siege-saint-agreve@sante-autonomie.org.

➔ **Emilie Morel**

La Sittelle torche-pot : l'oiseau maçon



Il fait beau mais froid en cette matinée de fin février. Un pâle soleil caresse les branches froides et blanches des hêtres du parc. Face à ma fenêtre des bandes de petits passereaux différents s'agitent autour des mangeoires, voletant de conserve et trouvant côte à côte la manne offerte à leur appétit. Des tarins, des aulnes, des pinsons quêtent les graines répandues sur la neige. Au-dessus, des chardonnerets, des mésanges bleues, noires, huppées et charbonnières se pressent et se chamaillent autour des coupelles garnies de tournesol et de boules de graisse. Indifférent à cette agitation, un petit grimpeur escalade le tronc bosselé d'un érable. Un sifflement vigoureux annonce l'arrivée d'une sittelle.

Sitôt posée, elle trie énergiquement les graines disposées dans une coupelle, éjecte les petites par-dessus bord, s'empare d'une à sa convenance et repart pour la manger ailleurs. L'observation de cet oiseau bicolore et bruyant, acrobatique et un brin querelleur est source de plaisir.

► **Portrait.** Un petit passereau court et trapu, de la taille d'un moineau, au plumage élégamment coloré : calotte et dos gris bleu, ventre et poitrine orangés, gorge et joues blanches, bandeau noir sur l'œil, un long bec pointu en forme de dague pour dénicher les insectes et briser les coques des noisettes, des pattes courtes et robustes munies d'ongles acérés pour escalader les troncs, voilà la sittelle torche-pot.

► **Un oiseau bruyant.** La sittelle est un oiseau bruyant au riche répertoire de cris et de chants. Des « tui...tui...tsitt » fins et aigus accompagnent la recherche de nourriture et servent de cris de ralliement. Parfois, par temps humide, l'oiseau pousse un « puii » plaintif qui lui a valu le surnom d'oiseau de la pluie. Mais son cri le plus fréquent est un « tuit » énergique et sonore, répétitif qui prend selon les circonstances (excitation, alarme, dérangement) des intonations diverses. Le chant du mâle est une série de « oui, oui, oui » répétée avec vigueur qui l'a fait baptiser par certains ornithologues « l'oiseau du référendum ».

► **Un oiseau acrobate.** La sittelle est un oiseau très actif qui parcourt les arbres en tous sens avec une agilité bien supérieure à celle des pics. Elle s'élève rapidement le long des troncs, par saccades et le plus souvent en spirale puis, toujours en « courant », redescend tête en bas. C'est le seul oiseau d'Europe capable d'une telle acrobatie.

► **Habitat et nourriture.** La sittelle est un arboricole typique qui affectionne les grands et vieux arbres, en particulier les chênes, les hêtres, les châtaigniers. C'est une habitante des bois et forêts claires de feuillus, des forêts mixtes (conifères et feuillus). Elle fréquente également les parcs et les vieux vergers.

Insectivore à la belle saison, elle se nourrit d'araignées, de chenilles, d'insectes qu'elle traque le long des branches et sous les écorces. En fin d'été, elle adapte son régime alimentaire et devient en partie granivore. Les graines de conifères, d'érables, de tilleuls sont recherchées. Mais ce qu'elle apprécie surtout, ce sont les noisettes. Pour manger, elle emporte le fruit et le coince dans une fente d'écorce, parfois améliorée (ce qu'on appelle une « forge ») puis en martèle la coque jusqu'à la faire éclater afin d'en extraire l'amande ou le fruit savoureux. En prévision des périodes de disette, la sittelle, comme le geai ou l'écureuil, amasse des provisions de graines dans une cachette qu'elle viendra manger plus tard ou qu'elle oubliera tout simplement.



► **Reproduction.** Avec l'arrivée des beaux jours, le mâle commence à inspecter toutes les cavités, naturelles ou creusées par les pics, de son domaine, propices à l'installation du nid et les propose à sa partenaire. Afin de la convaincre d'adopter un trou, il s'élance en vol plané, ailes et queue étalées, pénètre à l'intérieur et ressort sa tête par l'ouverture. Il recommence la manœuvre jusqu'à ce que sa compagne consente à visiter les lieux.

Lorsque la femelle accepte la cavité, elle la nettoie des débris végétaux qui l'encombrent puis se livre à un étonnant travail de maçonnerie. Avec un mélange de terre, de boue, de salive elle confectionne une sorte de ciment avec lequel elle rétrécit l'entrée de la cavité pour l'adapter à sa taille. C'est cette habitude qui lui a valu le nom de torche-pot. L'entrée du trou sera ensuite barbouillée de résine pour éloigner les indésirables. Tout ce travail est exécuté en mars, par la femelle seule, tandis que monsieur chante et veille à sa sécurité. Puis vient la confection du nid. L'intérieur de la cavité est garni de fines lamelles d'écorces, de copeaux de bois de feuilles sèches. Sur cette couche rudimentaire, 6 à 9 œufs blancs tachetés de brun rouge sont pondus en avril et couvés pendant environ 24 jours. Durant ce temps le mâle, qui ne couve pas, veille sur sa compagne, la nourrit et l'accompagne lors de ses sorties. Les jeunes sittelles grandissent lentement, nourries par les deux parents et quittent le nid entre le 23^{ème} et le 25^{ème} jour. La bruyante famille reste encore unie pendant une à deux semaines et se promène dans les environs. Les jeunes devenus indépendants se séparent des adultes, errent encore quelques temps autour de leur lieu de naissance puis partent s'établir dans le voisinage.

➤ *Henri Bariol*

 **A L'EAU JARDIN**

CONCEPTION DE JARDINS

DALLAGE - PAVAGE - BÉTON DÉSACTIVÉ - TERRASSE
ENTRETIEN TOUS ESPACES VERTS
ÉLAGAGE - DÉBROUSSAILLAGE
PARTICULIERS - COLLECTIVITÉS
CLÔTURE - GABIONS - BRISE-VUE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE



Laurent VERNET
Chirabeau - 07320 MARS
Tél. 04 75 65 36 75
Port. 06 30 55 39 15
Email : aleaujardin@orange.fr
Siège social : Le Neyrial - 43200 YSSINGEAUX

Lac de Devesset : 3^{ème} étoile pour le camping

► Le personnel du camping a le plaisir d'annoncer que le camping a obtenu sa **troisième étoile**, gage des efforts entrepris dans une recherche de qualité. Nos locaux ont été restaurés et de nouveaux services ont été mis à disposition pour notre clientèle française et étrangère. Pour plus d'infos il est possible de consulter notre site internet : <http://www.lac-de-devesset.fr/camping.htm>

► La traditionnelle **Fête du Lac** les 5 et 6 juillet propose un programme riche et varié :

- Le samedi 5 juillet, à 15h, une balade nature est organisée autour du lac. Il est impératif de réserver (tél : 04 75 30 00 37) car les places sont limitées à 20 personnes.

A 20h30 est prévue la projection du film « O papillons », qui a obtenu le Prix Protection de la Nature au Festival du Film de Ménégoût en 2013.

- Dimanche 6 juillet, un atelier BD et des démonstrations de modélisme sur le lac sont proposés. Des animations musicales ont également lieu dans l'après midi et en soirée, suivies par un feu d'artifice à 22h30.

Sont également prévues au programme du samedi et du dimanche, une exposition sur « Les zones humides, un patrimoine à préserver » réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes ainsi qu'une exposition des photographies retenues lors du concours « Les zones humides », organisé par le syndicat Eyrieux Clair en 2012.

Des structures gonflables et des trampolines acrobatiques

sont mis à disposition pour les enfants qui peuvent également faire un baptême de voile et participer à un parcours d'orientation.

Pour se restaurer le snack/buvette est ouvert tout le week-end, au milieu du marché de producteurs locaux ; il propose entre autres des barbecues et une plancha.

► **Des journées citoyennes au lac de Devesset.**



Des jeunes de la Maison des Écureuils (maison d'enfants à caractère social) du Chambon-sur-Lignon ont participé au nettoyage de printemps de l'ensemble de la base de loisirs et des abords du lac, les 7 et 9 mai dernier. Cette journée était réalisée en présence du naturaliste de la base de loisirs, pour une présentation des richesses naturelles de la zone humide.

Toute l'équipe du lac de Devesset tient à remercier les 5 jeunes présents le premier jour, qui ont su motiver leurs camarades et revenir en force avec 13 jeunes de 12 à 17 ans lors de la seconde demi-journée. Bravo et merci à tous.

➤ **Syndicat intercommunal de gestion du Lac de Devesset**





Le handball prend la main...

Notre toute première année en championnat (2013-2014) s'achève pour laisser place à un peu de repos afin de reprendre de plus belle ! Nous ne pouvons qu'être fières de notre progression et de la fidélité de certains de nos supporters, qui sont de plus en plus nombreux lors de nos matchs à domicile qui se sont déroulés les samedis en début de soirée. Malgré les difficultés rencontrées, mais surtout grâce aux efforts fournis ensemble, nous avons eu le privilège de connaître notre première victoire à domicile le samedi 5 avril.

Nous espérons avoir transmis l'envie de ce sport à d'autres joueuses qui seront les bienvenues pour la saison prochaine au sein du Handball Club Saint-Agrévois.

➔ **Laura Soubeyrand**

Tennis-club La Tulipe : des animations pour tous

Les beaux jours sont enfin là, les pratiquants du tennis peuvent reprendre leurs bonnes habitudes et aller taper la petite balle jaune sur les courts municipaux. Le tennis club La Tulipe fonctionne toujours avec son école de tennis forte de ses 19 élèves, encadrés par Thomas Reynaud. Le club propose chaque année des animations pour les membres du club mais aussi pour les non-adhérents comme la journée porte-ouverte du 17 mai 2014.

Le club, présidé par Dominique Cheynel-Noir, a engagé cette année encore son équipe de 13/14 garçons. Ceux-ci se sont hissés jusqu'en demi-finale de leur division. Les cours (4 par niveau et par âge) se déroulent le samedi matin de 8h30 à 11h30. Cet été les bénévoles vont reconduire le tournoi amical estival, du 5 au 12 juillet 2014. Là encore, de nombreuses coupes et cadeaux seront à gagner.

Le club qui se structure d'année en année cherche à se renforcer en bénévoles pour la gestion de l'association, et surtout assurer la présence de bénévoles lors des moments importants pour la vie du club, comme la journée porte-ouverte, le tournoi estival qui nécessite une présence quasi-continue sur les terrains durant une semaine. Cela peut sembler lourd

mais si l'on veut que la pratique du tennis se poursuivre sur la commune, il faut que le club continue à se renforcer. La mairie est le partenaire privilégié du club, les courts lui appartiennent, des travaux sont prévus pour en sécuriser certains. A très bientôt sur les courts de tennis dans un superbe cadre paysager comme on a rarement l'occasion d'en voir.

➔ **Sébastien Haond**



Les Razmottes, toujours motivés...

C'est sous le soleil clément d'avril que les adhérents de l'association « les Razmottes » se sont retrouvés dans les chemins empruntés lors de la deuxième édition de «l'enduro de Saint-Agrève». Ils ont réalisé une opération de remise en état de ceux-ci à l'occasion de la journée nationale des chemins à laquelle nous participons chaque année.

Nous tenons à remercier les riverains qui ont, de leur propre initiative, remis en état les chemins traversant ou limitant leurs propriétés ainsi que les différentes communes traversées lors de l'enduro du 6 octobre dernier.

Le 7 juin 2014 nous avons organisé un bal comme tous les ans à la salle de la Pioulhouse à Devesset et le 21 juin nous étions présents pour aider à l'Ardéchoise.

L'organisation de la troisième édition de l'enduro de Saint-Agrève se prépare. Il aura lieu le 19 octobre 2014 et sera pour la deuxième année consécutive inter-ligue Rhône-Alpes-Auvergne. Nous accueillerons volontiers toute personne désireuse de nous aider avant, pendant et après la manifestation, pour garantir la sécurité de tous. Toute aide supplémentaire est la bienvenue pour que cette journée soit réussie au mieux. Enfin, nous clôturerons cette année par la spéciale banderole de la solidarité, à la salle des Arts comme à son habitude, pour le Téléthon.

➔ *Thibault Costechareyre*

CREATIONS DU LIGNON
Depuis 1991

Publicité

IMPRESSION NUMERIQUE

TEE-SHIRTS - VETEMENTS PUBLICITAIRES
ENSEIGNES ET PANNEAUX
PUBLICITE SUR VEHICULES
NEONS HAUTE TENSION
AUTOCOLLANTS
SERIGRAPHIE
BANDEROLES
BANDERONS
PUBLICITE MURALE
NEONS
AUTOCOLLANTS
BANDERONS

04.71.59.50.43 Email:creations.lignon@wanadoo.fr



SASA Foot, une année difficile pour l'équipe dirigeante

► Les équipes séniors

Malgré le très bon début de saison relaté dans l'édition précédente des Echos, l'équipe première s'est écroulée après son élimination en huitième de finale de la coupe René Giraud. Par la suite, beaucoup de contre-performances en championnat, l'équipe termine en roue libre et finit dans le ventre mou du classement. Une saison qui aurait pu être bien meilleure avec plus d'implications de la part de tous les acteurs. Concernant l'équipe réserve, pour elle aussi beaucoup de déception ; cette formation devrait être le réservoir de l'équipe première, hélas, là aussi les joueurs ne se sont pas donné les moyens suffisants pour pouvoir aider l'équipe une et se maintenir dans son propre championnat de 3^{ème} division du comité Drôme-Ardèche, en terminant dernière de sa poule.

Beaucoup de travail en perspective pour l'équipe dirigeante...

► L'école de foot

Cette année encore, joueurs et dirigeants ont tenté de véhiculer une image positive du club et du village. Nous avons cependant essuyé d'énormes déceptions, notamment dans les catégories U13 ou U15, plusieurs adversaires, le plus souvent de la région valentinoise, ne s'étant pas déplacés sur nos terres, préférant déclarer forfait. Dur pour nos dirigeants qui toute l'année rappellent et expliquent aux enfants et parents les engagements pris en début de saison lorsque l'on prend une licence dans un sport collectif !! Là aussi beaucoup de travail pour l'équipe dirigeante qui se doit de remonter cette discrimination géographique auprès du comité Drôme-Ardèche. Pour en terminer sur le plan sportif, notons plusieurs interventions de Loïc Espeit, nouveau joueur du club, en troisième année de STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Il aura participé à l'organisation de plusieurs entraînements séniors, ainsi que des séances de jeunes durant les périodes de vacances scolaires.

► Manifestations

Accueil des écoles, tournois et concours de pétanque au programme de cette fin de saison et trêve... Notre tournoi de fin d'année n'est plus à présenter puisque chaque année celui-ci rassemble de nombreux jeunes licenciés et supporters. Espérons que cette année encore le temps sera de la partie.

Le président et son bureau souhaitent un bel été aux lecteurs des Echos du Chiniac... Notre site internet : <http://www.sasafoot.fr>

➔ *Cédric Chirouze*

Le Pays de Saint-Agrève : un territoire dynamique en matière de tourisme



Le tourisme est reconnu comme un levier important du développement économique d'un territoire et les acteurs du Pays de Saint-Agrève en sont convaincus.

► Une synergie entre les prestataires touristiques

La concertation entre les divers prestataires du territoire est régulière et permet de créer une véritable synergie, de maintenir l'offre touristique existante et de la développer grâce à l'émergence de nouveaux projets.

table synergie, de maintenir l'offre touristique existante et de la développer grâce à l'émergence de nouveaux projets.

► Un tissu associatif dynamique

Le tissu associatif du territoire est riche et diversifié avec la présence d'associations sportives et culturelles qui portent des évènements de renommée et de qualité à l'image du Festival International des Arts, Equiblues, les Buissonnières, les Quartiers d'été de la bibliothèque, les Lectures sous l'Arbre... Cette

importante programmation attire près de 42 000 spectateurs à l'année.

► L'Office de tourisme, fédérateur du dynamisme touristique

La tâche de mettre en synergie l'ensemble des acteurs touristiques du territoire revient à l'Office de Tourisme par le biais de sa mission de coordination et de mise en réseaux des acteurs locaux. Cela passe par des rencontres avec les différents acteurs touristiques, l'information et le conseil auprès des prestataires, le soutien aux évènements culturels et sportifs portés par les associations mais également par la professionnalisation de l'Office de tourisme.

Ce dynamisme se retrouve également à l'échelle du territoire Val'Eyrieux grâce aux échanges de plus en plus étroits avec les Offices de tourisme de Saint-Martin-de-Valamas, du Cheylard et de Saint-Pierreville, prémices du futur Office de tourisme intercommunal. Etant bien entendu que nous continuerons à tisser des liens forts avec nos voisins et amis du Chambon et de Tence.

► Les grands rendez-vous au Pays de Saint-Agrève

Les Estivales	1 ^{er} juillet au 31 août
La Fête du lac à Devesset	5 et 6 juillet
Tournoi de tennis amical de Saint-Agrève	5 au 12 juillet
Conférences de l'Ecole Buissonnière	10 juillet au 27 août
Festival International des Arts	19 juillet au 2 août
Bal itinérant	22 au 24 juillet
Vétathlon du Plateau Ardéchois	26 juillet
Festival des Etoiles à Mars	1 ^{er} au 3 août
Théâtre/acrobatie « Prise de pied » au lac de Devesset	2 août
Saint-Agrève en fête	8 août
Equiblues (rodéo et country music)	13 au 17 août
Festival Musiques en Vivarais-Lignon	15 au 26 août
Les Lectures sous l'Arbre	17 au 24 août
Festival Par ici la Danse	25 au 31 août
La randonnée du canton à Mars	20 septembre
Journées Européennes du Patrimoine	20 et 21 septembre
Festival de théâtre amateur	3 au 5 octobre
La Semaine Gourmande	18 octobre au 2 novembre
La Fête de la Courge	26 octobre

Il y a cent ans...

De 1905 à 1914, la course à la guerre



En 1905 une obligation nouvelle a été votée qui impose des périodes d'un service armé devenu national à tous les jeunes de vingt ans. Son application a menacé de désorganiser un autre calendrier soumis par nature aux caprices du temps : celui des travaux saisonniers. Renforcer les effectifs paraissait une sagesse nécessaire, garantie dissuasive. Mais, dans cet après-1870, c'est 1914-18 qui se construisait. Le chemin du grand carnage s'ouvrait...

► Une course incontrôlée à la guerre.

L'obligation du service national se substitue en 1905 au tirage au sort dans chaque commune de France. Cette obligation répond aux tensions internationales, ajoutées pour notre pays à la leçon mal digérée (1) infligée par l'armée prussienne en 1870 : de profonds retards nationaux affectent aussi bien le commandement que l'équipement de notre armée. Un profond désir de revanche anime les milieux dirigeants français d'autant que les rivalités industrielles, commerciales et coloniales ne cessent de dresser les puissances européennes les unes contre les autres en même temps que le vieux monde des Empires (Autro-Hongrois, Russe, Ottoman...) à un nouveau monde en ébullition (Allemagne, Italie...) et aux puissances nationales intermédiaires (Angleterre, France...)

Les suspicions bellicistes, d'accusations réciproques en accusations réciproques, cultivées dans les chancelleries et répandues jusqu'au fond des campagnes s'exacerbent à tout propos, alors que dans les milieux dirigeants, personne n'ignore les préparatifs du voisin : les courses à l'armement et aux alliances stratégiques y sont présentées comme des assurances garantissant la paix... alors qu'on galope à grand train vers la guerre. Derrière les proclamations convenues de pacifisme la main sur le cœur, c'est en réalité la très rooseveltienne antienne qui se déploie : « parler doucement mais ostensiblement manier le manganello (le bâton) ». La carotte empoisonnée suit : « admettez donc la nécessité de faire vite la guerre pour délivrer le monde de cette angoissante atmosphère »

► Avoir le maximum d'atouts.

Ne pas être pris de court est un impératif, la qualité et la quantité de mobilisables doit être portée au maximum possible : l'homme est le vecteur irremplaçable (2) des armes, fusils, baïonnettes, mitrailleuses, canons, grenades... Tous les éléments d'un puzzle d'affrontement se structurent et s'articulent ; l'assassinat de Sarajevo en juin 1914 sera l'étincelle qui mettra le feu à la « poudrière des Balkans », elle-même au cœur d'une poudrière européenne.

Accompagnant en cortège cette montée des périls, un conditionnement psycho-patriotique orchestré avec soin et méthode, prépare les populations sans cesse prises à témoin sans l'objectivité suffisante.

► La patrie comme un commerce.

Au service de cohortes de marchands d'illusions qui vendent « la der des der » (3) discrètement calés dans le sillage des marchands de canons patentés, Krupp dans la Ruhr, Schneider au Creusot... des maîtres es-démagogie divers et variés, parfois estampillés en sagas familiales, distillent une culture de la crédulité qui va hélas faire recette avec l'aide d'une presse (4) dont ils tiennent les financements. Tour à tour sous-information et désinformation s'y succèdent : suivant les besoins on chloroforme ou on échauffe l'opinion publique avec un art consommé à l'intérieur de chacune des frontières, en altérant la lucidité des populations et exacerbant les nationalismes à fleur de peau... Le basculement réussi vers la lutte armée se paiera chèrement !

De même, la Patrie accommodée à toutes les sauces, douces ou épicées selon les circonstances à exploiter, devient une opportune vulgate brandie en suprême argument pour justifier l'injustifiable. Elle est réduite à l'état d'instrument destiné à rallier les réticences qui parlent de chercher des voies pacifistes pour éviter l'embrasement général. L'exploitation malsaine et déviante d'un patriotisme d'estrade exhibitionniste met plus sûrement en danger la Patrie qu'il ne la sert... Bien sûr « lorsque nous entendons que « la Patrie est en danger », l'important c'est que nous nous levions et nous unissions pour la défendre » (A. Gide). Mais il s'agit aussi d'identifier ce danger et de savoir de quoi il résulte et pourquoi la Patrie a été mise en danger...

► L'enterrement de la conscience et de la paix, le droit de savoir.

Que le soldat envoyé à la guerre parte vers les champs de bataille en chantant (5) montre, même s'il s'agit de vraiment défendre la Patrie, un fort degré de conditionnement. Au delà du devoir sacré, la perspective d'y laisser la vie n'incite tout de même guère à la



C'est peut-être pour cela que, comme un mea culpa tardif qui ne dit pas son nom, le désastre une fois éprouvé, mêlant en un élan sincère l'hommage dû et un implicite sentiment d'une culpabilité à n'avoir pas conjuré les périls, on use de propos laudatifs souvent convenus : ils sont « tombés au champ d'honneur », ont « versé leur sang pour le sol natal », sont « morts pour que vive la Patrie ». Ne pas les oublier mais ne pas oublier non plus ce qui les a conduits au sacrifice... Et là, c'est moins clair ! Le crédit que nous avons à leur rembourser ne tient pas seulement dans la perpétuation de leur mémoire mais aussi dans l'explication de l'histoire qui donne le sens au sort qui a été le leur et le nôtre ! La guerre fabrique des héros - les « malgré nous » de la guerre bien souvent - dont nous embaumons la mémoire, un voile devant les yeux pour laisser de côté (« à quoi bon » disent de doux innocents) les faillites qui y ont conduit et dont la maladive répétition exigerait au contraire une ardente recherche de lumière... C'est dire si le cri adressé au genre humain des Saint-Cyriens de 1914-18 partant à l'assaut en gants blancs s'est perdu en sacrifice inutile et supplémentaire

dans un désert sans âme. Ce chant désespéré, n'émeut que le poète égaré devant le champ des batailles ; il est bien seul à lui trouver une sublime humanité. Ainsi les troupes mortes au combat engendrent trop souvent une histoire confidentielle trop statistique et contrôlée, réservée aux spécialistes, destinée à une vaine philosophie plutôt qu'à l'élévation de la conscience... Et de siècle en siècle, les guerres se perpétuent dans le désespérant mépris de la Civilisation !

« L'homme est le fumier de l'histoire » disait... Mussolini en approchant cyniquement une réalité trop souvent démontrée... Et ce n'est pas celle de 1914-18 qui lui apporterait la plus petite contradiction !!!

➤ **André Serge Girard**

- 1 - la France a déclaré la guerre mais c'est la Prusse qui l'avait mieux préparée.
- 2 - les grandes manifestations d'opposition (en Allemagne et en France) à la lutte armée à l'initiative des partis socialistes ont échoué en août 1914, emportées par les nationalismes...
- 3 - «DERNIERE DES DERNIERES» guerres !!! Funeste canular du XXème siècle !
- 4 - l'apprentissage de la lecture est un succès qui bénéficie à la presse...
- 5 - ils ont chanté moins que la propagande ne l'a fait croire...

Sur les obligations militaires

DE 1872 A 1905 : LE TIRAGE AU SORT

Aux effectifs des engagés volontaires pour 6 ou 8 années s'ajoutent ceux des tirés au sort dans chaque commune de France. Le remplacement par un supplétif lorsque le tiré au sort avait les moyens de se le payer est supprimé en 1872. La durée du service se décompose en deux parties : un temps dans «l'armée active» (5 ans + 4 ans dans sa réserve) puis un temps dans la disponibilité de «l'armée territoriale» (5 ans + 6 ans dans sa réserve). Le total de 20 années sera porté à 25 ans en 1889. Le devoir armé qui s'étend donc jusqu'à 45 ans, devient une composante de la vie sociale accompagnant toute la vie active (sauf pour les dispensés c'est-à-dire ceux qui par exemple mesurent moins de 1,54 m, sont l'aîné d'orphelins de père et mère, ont un frère décédé en activité...)

1905 : LE SERVICE ARME UNIVERSEL

« Tout français doit le service national personnel » qui s'étale sur 28 années décomposées en 2 ans dans « l'armée active » puis 11 ans dans sa réserve précédant le passage dans « l'armée territoriale » pour 6 ans puis 9 dans sa réserve.

1911 : LE TEMPS DANS «L'ARMEE ACTIVE» PASSE DE 2 ANS A 3 ANS

Il ne paraît pas utile de souligner le poids grandissant du service armé ni son rapport avec un climat international de plus en plus tendu.



Le Festival des Arts à la grange de Clavière du 19 juillet au 2 août 2014



Quatuor Capriccio

Après un 20^{ème} anniversaire riche de belles soirées, le Festival entame une nouvelle décennie avec des artistes internationaux de haute qualité et un programme propre à séduire le plus grand nombre.

► C'est Nemanja Radulovic qui ouvrira le Festival le 19 juillet. Le public et les professionnels l'ont cette année nommé «Artiste de l'année» aux Victoires de la Musique Classique. Quant à nous, nous lui donnons carte blanche pour nous faire partager sa passion de la musique. Il sera accompagné par Dominique Plancade au piano.

► Ensuite, la grande harpiste Marielle Nordmann nous fait le plaisir de revenir à Saint-Agrève, le 23 juillet, pour un programme très original : une rencontre entre la harpe, symbole d'une musique délicate, et le bandonéon, l'instrument du tango, symbole de la passion, joué par Eduardo Garcia, un des maîtres de cet instrument. Au programme, des adaptations d'œuvres d'Albeniz, Villa-Lobos, Piazzolla...

► Pour la troisième soirée, nous vous proposons de retrouver les grands airs de l'opéra, ceux que l'on a tant plaisir à fredonner, Rossini, Delibes, Offenbach, Verdi... chantés à pleine et belle voix par les chanteurs du FIALTV accompagnés de leurs pianistes.

► Cette année, le Festival invite le quatuor Capriccio en résidence à Saint-Agrève. Ces quatre jeunes femmes, deux violonistes, une altiste et une violoncelliste, proposent quatre rendez-vous : d'abord, un concert à 21h le samedi 26 juillet ; puis une rencontre avec le public enfant - et les adultes qui les accompagnent bien sûr - le 28 à 15h sur la place de Verdun (repli à la mairie en cas de pluie). Ensuite, le quatuor ouvrira sa répétition au public le mardi 29 à 16h, pour préparer son quatrième rendez-vous, un concert le mercredi 30 à 16h 30 : concert exceptionnel, puisque le quatuor invite Miguel da Silva, l'altiste du célèbre quatuor Ysaye. Un point important, ce concert vous est proposé en entrée libre.

► Autre beau moment en perspective, le 1^{er} août, le Festival reçoit le trio de jeunes musiciens Guillaume Vincent, Yossif Yvanov et Victor-Julien Laferrière, aux talents déjà plus que confirmés : ils ont en effet chacun obtenu des prix prestigieux, ou bien ont été nommés pour les Révélation aux Victoires de la Musique Classique.



Karine Deshayes

► Une belle clôture nous attend le 2 août car nous accueillons la mezzo-soprano Karine Deshayes, nommée Artiste Lyrique aux Victoires de la Musique Classique en 2011. C'est Dominique Plancade, si chaleureux et talentueux, qui l'accompagnera et à qui l'on doit la majeure partie de ce beau programme réunissant tant de talents. Pendant le Festival, les murs de la grange mettront en valeur les toiles et les dessins de Joël Renard, abstractions aux tons vifs, dessins aux traits fins enserrant d'étranges collages. L'exposition est en accès libre de 16h à 19h du 19 juillet au 2 août. Cette visite est aussi l'occasion, pour ceux qui ne la connaissent pas, de découvrir l'impressionnante grange de Clavière dont l'architecture typique témoigne du patrimoine rural de notre contrée. Et bien sûr, nous vous attendons pour le traditionnel pique-nique en musique le dimanche 20 juillet à midi. Il suffit d'apporter son panier, l'équipe du Festival se charge de l'intendance, des boissons et de la musique évidemment (possibilité de repli dans la grange en cas de mauvais temps). Sans doute, comme chaque année, on y chantera et on y dansera !

Encore un mot, ou plutôt une pensée et un hommage, à André Crouzet, l'un des membres fondateurs du Festival des Arts, qui nous a quittés début mai. Vous pouvez retrouver tous les détails de la programmation à l'Office du Tourisme, et sur le site du Festival. Vous pouvez y réserver vos places ainsi qu'à la grange de Clavière de 16h à 19h (uniquement pendant le festival). La variété des rendez-vous, les tarifs et les diverses possibilités d'abonnements devraient permettre à tous de très beaux moments musicaux.

➤ **Les bénévoles du Festival des Arts**

Bibliothèque : un lieu magique qui intéresse chacun et s'intéresse à tous

► On sait faire un livre numérique !

La classe de CE1 de l'école élémentaire a réalisé cette année un livre numérique à la bibliothèque : nous avons commencé par une « randolipette » jusqu'au Chiniac au cours de laquelle des histoires et devinettes sur le thème du vent ont été lues par Fabienne et Yvonne (bénévoles de *Lire et Faire Lire*). De nombreuses photos ont été prises à cette occasion.

Les enfants ont ensuite travaillé sur tablettes tactiles par groupe de quatre, au cours du temps bibliothèque des CE1, une fois

tous les quinze jours.

A l'aide de l'application « Book Creator » nous avons inséré des photos, du texte, et... du SON (!!!) pour expliquer cette randonnée. Et en quelques mois les enfants ont réalisé un livre numérique sur cette « randolipette » !

Vous pouvez consulter ce livre très coloré sur les tablettes de la bibliothèque. Alors n'hésitez pas !

➔ Marina Meiller



Vous disposez d'un peu de temps ?

Vous aimez les rencontres et désirez apprendre autrement ?

Vous voulez que votre bonne humeur et votre chaleur humaine profitent aux autres ?

Vous désirez participer à la vie culturelle de votre commune ?

Alors, pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque ?

► Etre bénévole à la bibliothèque

Depuis ses débuts (20 ans déjà !), la bibliothèque de Saint-Agrève a toujours fonctionné grâce à une collaboration fructueuse et enrichissante entre professionnels et bénévoles. Des personnes retraitées, des gens avec un peu de temps, des étudiants ou lycéens trouvent et ont trouvé dans le bénévolat beaucoup de satisfaction et la conviction d'être utiles en s'impliquant dans l'une ou l'autre des tâches nécessaires à la vitalité de la bibliothèque. Les tâches étant très variées, chacun peut y trouver sa place. Ainsi, le lundi matin et le mercredi matin, vous pouvez être accueilli par Mylène ou Brigitte qui assurent l'accueil du public, les prêts et retours des documents et le rangement. Et, pendant les vacances scolaires, Béran-gère, lycéenne, vient prêter main forte dans ces tâches. Quand les commandes arrivent et que les livres s'entassent, ce sont Cécile et Marie qui sont à l'œuvre : étiquetage, renforcement, couverture... Après leur passage, les nouveautés sont à votre disposition !

Il y a aussi le choix des livres et CD lors des venues du bibliobus ou du musibus de la Bibliothèque Départementale de Prêt : 1000 documents à choisir 4 fois par an ! Heureusement que les bénévoles sont là pour prêter main forte...

Quant aux tout-petits, à la crèche ou lors des « Kilitou », ils peuvent avoir le plaisir d'écouter la douce voix d'Yvonne, qui vient leur raconter des histoires tous les mois, en plus de Fabienne. Pour les lectures, elle n'est pas la seule : Eveline, Pierre, Dominique, Cécile, et les lecteurs de Lire et Faire Lire interviennent ponctuellement lors des animations de la bibliothèque. La collaboration avec les bénévoles est une chance pour la bibliothèque et ses professionnels, qui bénéficient de compétences, de qualités et de disponibilité supplémentaires. Ce sont de véritables complémentarités, et un enrichissement réel du service public proposé par la bibliothèque qui se jouent dans cette collaboration. La porte est donc ouverte à ceux d'entre vous qui souhaiteraient enrichir l'équipe de son temps, ses compétences, sa disponibilité !

Quelques exemples de missions confiées au bénévole en bibliothèque :

- participer au choix des livres, CD, DVD à acquérir ou emprunter auprès de la BDP,
- équiper les livres (cotes, couverture),
- ranger, classer des documents,
- accueillir le public, enregistrer les prêts et les retours,
- animer : lectures, ateliers créatifs...

Les qualités requises : sociabilité, intérêt pour le monde des livres, la musique, le cinéma, discrétion (le bénévole s'engage à ne pas divulguer des informations auxquelles il aurait accès, sur les lecteurs notamment, et ne doit pas exprimer ses opinions politiques, etc..) et, pour certaines tâches, capacités en informatique.

La formation est assurée en interne. Les bénévoles bénéficient également d'un accès gratuit aux formations proposées par la bibliothèque départementale.

► Un merci spécial à trois fidèles

Lors de son ouverture, en 1994, la bibliothèque municipale s'est appuyée sur la petite Bibliothèque Pour Tous. C'est logiquement que les bénévoles de cette BPT sont devenus bénévoles dans la nouvelle bibliothèque. Deux d'entre elles le sont restées 20 ans encore, Suzanne Roche et Annie Roure. Toutes les semaines, elles venaient couvrir et renforcer les livres. Quant à Esther Jouve, elle a rejoint l'équipe en 1994, alors qu'elle entamait sa retraite d'enseignante. Depuis lors, elle était présente tous les lundis matins pour accueillir le public aux heures d'ouverture. Toutes les trois ont laissé la place ces derniers mois. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées pour leur disponibilité sans faille, leur engagement sincère et leur présence attentive et chaleureuse.



► Quartiers d'été : dialogues avec les pierres

Comme chaque année, les Quartiers d'Été s'installent dans les bibliothèques et médiathèques du Plateau, sous l'égide du Pays-Lecture. En 2014, ils seront sous le signe du minéral, avec des ateliers, des rencontres, des expos, pour une invitation aux multiples dialogues avec les pierres, celles qui façonnent nos paysages, pavent nos chemins, édifient nos maisons.



Les rendez-vous à la bibliothèque de Saint-Agrève sont les suivants :

- jeudi 17 juillet, de 15h à 17h : la ludothèque intercommunale « La Ribambelle » pour des jeux en famille.
- jeudi 24 juillet à 9h30 au boulodrome, près de la crèche : « 1, 2, 3, je joue à la marelle » et je lance ma pierre jusqu'au ciel ! Des histoires et des jeux pour les 0-4 ans et leurs familles.
- vendredi 1^{er} août à 14h30 : une découverte du Chiniac et de ses alentours, avec les précieuses informations d'Henri Bariol et les histoires de Laurence. Tout public.

Et aussi, tout l'été :

- des rendez-vous multimédia avec Marina, pour découvrir les tablettes numériques : samedi 12 juillet 10h-12h (pour les 3-5 ans), mercredi 16 juillet 10h-12h (pour les 5-7 ans), samedi 26 juillet 10h-12h (pour les adultes)
- des rendez-vous cinéma en continu pour les enfants,
- des expositions : un parcours ludique et instructif sur les pierres, des sculptures de Christine Del Percio-Vergnaud.

Le programme complet de ces animations est disponible dans les médiathèques du Pays-Lecture, et sur www.payslecture.fr.

➔ Laurence, Fabienne, Marina

► Il est passé, le Printemps des Poètes !

Le Printemps des Poètes est passé par Saint-Agrève en mars dernier : spectacle, musique, rencontre d'auteur, poésies lues un peu partout... Et il a laissé une petite trace à la bibliothèque. En effet, un des projets portés par le Pays-Lecture, « Des poèmes et des arts », invitait les artistes à proposer une œuvre d'art (peinture, photo, céramique, collage...) sur un ou plusieurs textes poétiques. A Saint-Agrève, trois artistes ont répondu à l'appel et l'un d'entre eux, Régis Ponton, a eu l'amabilité de nous faire don de son travail. Son tableau est maintenant en bonne place entre nos murs. Il a été réalisé à partir de ce texte de Jean-Christophe Ribeyre, poète du Plateau et professeur de français au collège Louis Jouvot :

*Le jardin appelle d'autres naissances,
une autre venue de sève,
nous l'abandonnons aux ronciers
écarlates et aux merles,
aux poudroissements de l'automne,
nous le laissons à qui saura
mieux que nous-mêmes y tenir demeure.
A qui pourra semer.
Demain le vent
le lavera de ses cendres. La première neige
le recoudra de lumière.
(« Une leçon de sève », éd. Henry)*



Le tableau de Régis Ponton

L'association pour la promotion du patrimoine du Vivarais-Lignon annonce son exposition itinérante de l'été et les prochaines Journées Européennes du Patrimoine

► Cette année, notre exposition itinérante s'intitulera « Les photos nous parlent : la vie rurale autour de 1914 ».

Pourquoi en est-il ainsi ? Pour qu'elle entre en résonance avec l'ensemble des initiatives et manifestations officielles visant à commémorer le 100^{ème} anniversaire du déclenchement de ce tragique événement qu'aura été la Première Guerre mondiale, dont le philosophe allemand Husserl dira qu'elle aura été le suicide des nations européennes.

Cet événement majeur marque le passage à une ère nouvelle, qui sera celle de la mécanisation, de la montée en puissance de la technique et de la rationalisation des modes de vie, notamment en milieu rural. C'est pourquoi nous avons décidé de broser le tableau de la société rurale de notre territoire, au tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Cette mise en perspective s'appuiera sur la présentation de clichés restituant les moments-phares de la convivialité et de la sociabilité villageoises de la période précédant immédiatement le cataclysme de 1914-1918. Un mode de vie spécifique qui s'évanouira dans les tranchées de Verdun et du Chemin des Dames. Nous rappelons au passage que, lorsque l'année 1914 arrive, la France est majoritairement rurale. 60 % de la population vit à la campagne et 8 millions de Français sont employés dans l'agriculture, ce qui représente près de 40 % de la population active. Notre exposition gagne chaque année en notoriété et cette 14^{ème} édition sera reçue, en plus de nos partenaires habituels, par 2 communes qui nous accueilleront pour la première fois. Son vernissage est prévu pour le samedi 12 juillet 2014 à 17h30, salle de la Gare à Saint-Agrève.



Nos activités ne se cantonnent pas à ce trop court intermède estival mais s'inscrivent dans la durée ; notre association présente ses expositions dans les collèges, lycées, bibliothèques municipales... de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Elle concourt ainsi à la sensibilisation des jeunes gens à leur patrimoine commun. Nos expositions thématiques sont également demandées par d'autres communes que nos partenaires habituels (expositions itinérantes et Journées européennes du Patrimoine), afin d'accompagner des initiatives s'ancrant au niveau local.

► Le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » ouvrira l'horizon du patrimoine pour l'édition 2014 des Journées Européennes du Patrimoine.

Cette thématique élargie et consensuelle choisie par le Ministère de tutelle nous permet de placer ces journées sous le signe de la diversité. Une diversité cependant bien maîtrisée, puisqu'elle débouchera sur l'organisation de 4 conférences :

- à Saint-Agrève, une conférence sera dédiée à la Première Guerre mondiale. A partir de son livre publié cette année, nous aurons le plaisir d'entendre M. Jacques Vernier revenir sur Jean Norton-Cru, l'historien (d'origine ardéchoise) de la Première Guerre mondiale. Après une longue et imméritée traversée du désert, ses écrits font l'objet d'un regain d'attention, les historiens spécialistes du premier conflit mondial du XX^{ème} siècle se situant à la pointe de cette (re)découverte.
- à Saint-Agrève toujours, M. Puceat - membre de notre association et co-auteur d'une étude ayant trait au sujet abordé - nous conviera à découvrir la riche et très longue histoire du château de Baudiner situé sur la commune de Saint-André-en-Vivarais.
- à la Commanderie de Devesset, M. Jean-Paul Dolmazon, animateur et fondateur de la célèbre maison d'édition cheylaroise éponyme, nous présentera tout à la fois l'histoire de celle-ci, mais aussi la riche teneur de son catalogue, dont la réputation excède désormais les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire réunis. Au fil des années, J-P Dolmazon aura su réunir autour de lui de nombreux auteurs ayant abordé les sujets les plus divers, touchant cependant le plus souvent aux thèmes du patrimoine, de la vie rurale, des terroirs... Bien évidemment la Première Guerre mondiale a également été traitée par certains des nombreux ouvrages publiés sous sa houlette.
- le Dr Daniel Breysse donnera au Chambon-sur-Lignon une conférence sur la Première Guerre mondiale, assortie d'un diaporama.

Nous tenons également à préciser que l'une de nos expositions itinérantes sera pour la première fois reçue au château de la Chèze au Cheylard. Nous nous en félicitons.

Nous voudrions aussi rendre hommage au travail collectif ayant été mené en amont, qui a débouché sur l'édition de la plaquette « Chinacum ». Ce parcours signalétique de 17 stations, pourvu de 25 panneaux, est destiné à faire découvrir aux visiteurs l'histoire de Saint-Agrève. Nul doute qu'il sera mis à contribution lors du déroulement des Journées Européennes du Patrimoine à venir.

➔ **Jean-Marc del Percio-Vergnaud**, président ; **Suzanne Chantre**, secrétaire ; **Dr Daniel Breysse**, vice-président.

patrimoinevivarais-lignon@nordnet.fr

La Maison des Aînés fête sa centenaire

M^{me} Yvonne Bernard est née le 4 mai 1914 à Saint-Jeures (43). Elle a 5 enfants, 13 petits-enfants, 32 arrière-petits-enfants et déjà 2 arrière-arrière-petits-enfants. Le 7 mai 2014 elle a fêté ses 100 ans entourée de sa famille, des résidents, du personnel de l'hôpital et de la municipalité. Nul doute que le délicieux gâteau partagé à cette occasion, la musique et les magnifiques bouquets de fleurs auront contribué à l'ambiance de fête qui a régné ce jour-là dans la salle de la cheminée. Bon anniversaire M^{me} Bernard, tous nos vœux vous accompagnent.



Prévention des incendies de forêts



Quelques règles sur le débroussaillage obligatoire en Ardèche :

- En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations et de leurs voies d'accès est obligatoire (Art L.134-6 du code Forestier) si elles se situent à moins de 200 mètres d'une forêt.
- Débroussailler permet d'assurer votre protection ainsi que celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.
- La mise en sécurité des habitations relève de la responsabilité de leur propriétaire.

► Principes généraux :

- En zone non-urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même si c'est au-delà de votre propriété. Le propriétaire des terrains ainsi concernés doit préalablement donner son accord. En cas de refus d'accès à sa propriété, l'obligation de débroussaillage est mise à sa charge. Il est également obligatoire de débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation.
- En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant, y compris en l'absence de bâtiment.
- Quand débroussailler ? Le débroussaillage doit être effectif tout au long de l'année, mais les travaux de débroussaillage doivent préférentiellement être réalisés pendant l'hiver ou en début de printemps.

► **Sanctions :** si vous n'effectuez pas les travaux de débroussaillage obligatoires, vous vous exposez à des sanctions dont le montant peut s'élever de 135 à 1500 euros.

Des locaux neufs pour le Relais des Services Publics (RSP)

La municipalité a investi 150000 € dans l'achat du bâtiment et 140000 € dans la transformation, la modernisation et la mise aux normes du local jouxtant le centre socioculturel (ancien bâtiment Avondo). Le rez-de-chaussée abrite désormais le nouveau Relais



des Services Publics de Saint-Agrève (voir l'article du centre socioculturel page 8) voulu par la municipalité pour améliorer et pérenniser l'offre et les permanences de ces services sur Saint-Agrève. La grande salle d'entrée qui sert d'accueil et abrite le PIJ est reliée par une grande cloison mobile (qui sera certainement souvent grande ouverte !) au centre socioculturel, permettant une circulation libre et fluide entre ces deux bâtiments.

Cette grande salle d'accueil, éclairée de peintures vertes et oranges très gaies, débouche sur une salle de confidentialité permettant des échanges confortables entre les usagers et les représentants des différents services publics et sociaux qui interviendront dans ce Relais. La salle de visio-conférence un peu plus loin permettra des relations facilitées et plus nombreuses avec les spécialistes des différents organismes que vous devrez ou voudrez joindre.

Nous avons par ailleurs profité des travaux nécessaires pour cette installation du RSP pour créer les nouvelles dalles en béton des premier, deuxième et troisième étages qui permettront, à terme, d'élargir encore l'utilisation de ce nouveau bâtiment communal.

Naissances



2 novembre 2013 - Mylan Munier



4 janvier 2014 - Enerro Alonso



19 février 2014 - Théo Fromentoux



7 mars 2014 - Amandine Serpolet



4 avril 2014 - Timéo Convers



6 avril 2014 - Yanis Faure



14 avril 2014 - Clémence Charel



17 avril 2014
Thibaud et Corentin Descellière



26 mai 2014 - Faustine Bruyère

24 octobre 2013
Salomé et Céliane Ruel
13 novembre 2013
Sully Fournier
18 décembre 2013
Sohan Lardon Zeuss
3 février 2014
Clara Chantre

23 mars 2014
Anna Rapha Lyonnet
26 mars 2014
Gabriel Cheynel
2 avril 2014
Louna Cochet

Mariages

14 novembre 2013

Anna Schnur et Jacques Papillon

5 avril 2014

Séverine Chanal et Guillaume Abbinante

22 avril 2014

Carolyn Verrot et Dérick Barbier

26 avril 2014

Amélie Durand et Nicolas Fraysse

29 avril 2014

Esther Vergnon et Frank Vilhelmsson

10 mai 2014

Guénaëlle Flandre et Alexandre Moulin

Décès

DUPONT Robert	27/10/13	Bellerive-sur-Allier	BESSON Mathilde ép. CHASTAGNIER	15/02/14	1 Rue du Dr. Tourasse
FAYARD Pauline vve JOUVE	4/11/13	1 Rue du Dr. Tourasse	CARDOSO Gualdina vve DA CONCEICAO ARTU	15/02/14	Tence
FREYDIER Aimée vve DEBARD	9/11/13	1 Rue du Dr. Tourasse	AGIER Elise	19/02/14	1 Rue du Dr. Tourasse
PIERRE René	19/11/13	1 Rue du Dr. Tourasse	RUSSIER Philippe	27/02/14	Devesset
GUILHOT Michel	13/12/13	Rascles	CHAMBRON Marie	27/02/14	1 Rue du Dr. Tourasse
ROUX Marie vve BARBE	25/12/13	1 Rue du Dr. Tourasse	CHANTRE Marcel	8/03/14	Rochessac
BEAL Jean	6/01/14	1 Rue du Dr. Tourasse	BROTTE Irène ép. MARTIN	7/03/14	Rascles
DELACOURT Robert	15/01/14	Croix de Ribes	DEBARD Maria	11/03/14	Rue du Petit Paris
CURTET Josette	16/01/14	5 Lou Pinatou	CHOUVENC Yvonne vve ABEL	21/03/14	1 Rue du Dr. Tourasse
PEATIER Léa vve CROUZET	22/01/14	Montgardy	VARIGNIER Louise vve MUNIER	24/03/14	1 Rue du Dr. Tourasse
CHANTRE Eric	24/01/14	Croix de Ribes	MARMEYS Marguerite vve FUMAS	3/04/14	1 Rue du Dr. Tourasse
BRUAS Rosa vve CLUZEL	28/01/14	Les Grisards	FAYARD Jeanne vve GRAY	7/04/14	St-Julien-Labrousse
NEBOIT Aline vve GIRARD	1/02/14	Le Mazet St-Voy	POIROT Philippe	29/04/14	46 rue dr. Tourasse
BESSON Marthe ép. LAYES	1/02/14	Le Mazet St-Voy	FALCON Rosa vve CROUZET	3/05/14	1 Rue du Dr. Tourasse
HERITIER Paul	2/02/14	Le Chambon/Lignon	GIMENEZ Alphonse	3/05/14	Saint-Chamond
HERITIER Alice vve FAURE	9/02/14	Rascles	LEPRINCE Camille vve ARNAUD	7/05/14	1 Rue du Dr. Tourasse
ROCHE Madeleine vve VALLA	9/02/14	1 Rue du Dr. Tourasse	FRANC Emilienne vve JOUVE	8/05/14	Le Monteillet

MAIRIE

Secrétariat
Tél. 04.75.30.11.21 - Fax : 04.75.30.10.28
9h à 12h et de 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h.
mastagrafe@inforoutes-ardeche.fr
Maurice WEISS : Maire
Mardi matin et samedi matin sur R.V.
Michel VILLEMAGNE : 1^{er} adjoint
Administration générale, finance, sport.
Vendredi de 14h à 16h sur R.V.
Brigitte MOREL : 2^{ème} adjointe
Urbanisme, projets urbains et P.L.U., sur R.V.
Christophe GAUTHIER : 3^{ème} adjoint
Environnement, eau, assainissement, suivi des travaux
Vendredi de 14h à 16h sur R.V.
Nadège VAREILLE : 4^{ème} adjointe
Education, communication, sur R.V.
Patrick MARCAILLLOU : 5^{ème} adjoint
Patrimoine communal, commerce, prospective économique et services techniques, sur R.V.
Cécile VINDRIEUX : 6^{ème} adjointe
Affaires sociales, santé, logement
Mardi après-midi sur R.V.

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Tél. 04.75.30.13.94

GESTION DE LA SALLE DES ARTS

Tél. 04.75.64.73.21

CONCILIATEUR DE JUSTICE

1^{er} lundi (matin) de chaque mois en mairie

SAUR

Tél. 04 69 66 35 00
tous les jours de 8h à 18h

LA POSTE

Tél. 04.75.30.31.00
Lundi de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h
Mardi au jeudi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

TRÉSORERIE

Tél. 04.75.30.11.54
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Le vendredi de 9h à 12h

SERVICE DES ROUTES (Conseil Général)

Tél. 04.75.30.31.20
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

CRÉDIT AGRICOLE

Tél. 0810 002 118 N° AZUR
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h30

CAISSE D'ÉPARGNE

Tél. 04.75.64.88.00 ou 0820 877 344
Télécopie : 04.75.30.29.08
Le matin du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi matin de 8h30 à 12h15
Les après-midi sur R.V. du mardi au vendredi

LYONNAISE DE BANQUE

Tél. 08.20.01.01.02
Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h20
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04.75.30.15.06 - Fax 04.75.30.60.93

• Juillet et août :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ;
dimanche de 10h à 12h

• Juin et septembre :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

• Octobre à mai :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04.75.30.20.10
Lundi de 10h à 12h - vendredi de 14h à 18h
Mercredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h
Pendant les vacances de 14h à 18h et le jeudi

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Tél. 04.75.30.27.47
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 6h45 à 18h30
Le mercredi 7h15 à 18h

CENTRE SOCIOCULTUREL

4 Place de Verdun - Tél. 04.75.30.26.60
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

CONSEIL GÉNÉRAL 07 : assistante sociale

M^{me} Martine BROYER - lundi de 9h30 à 12h30
Sur rendez-vous du lundi au vendredi
Tél. 04 75 30 13 54 ou 04 75 06 35 20

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Assistante sociale de la MSA
M^{me} Mireille MACIERA - Tél. 04 75 06 97 00 sur R.V.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M^{me} Isabelle LOMBARD - Tél. 0820 250 720
2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h

SITE DE PROXIMITÉ

04 75 30 50 82 - Mardi sur rendez-vous de 9h à 12h
Emploi formation de 14h à 17h
M^{me} Sylvie MARTIN
Création d'activités M^{me} Nelle MASSON

PÔLE EMPLOI

M^{mes} BEAUVEIL - FACCHINETTI - Tél. 39 49
2^{ème} et 4^{ème} lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00 sur R.V.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

M. Sonia Mandon - Tél. 36.46
Les jeudis de 9h à 12h

ASSISTANTE SOCIALE DE LA CPAM

M^{me} Françoise CHANAL - Tél. 36.46
1^{er} lundi sur R.V. de 13h à 15h

CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Tél. 04.75.30.26.60
M^{me} Emilie PARRET - Mercredi 13h30 à 16h ou sur R.V.

CAISSE DE RETRAITE

M^{me} Agnès GARAN - Tél. 39.60
4^{ème} mardi 9h à 12h sans rendez-vous
et de 13h30 à 16h30 avec rendez-vous

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

M^{me} FROMENT - Tél. 04.75.06.35.20 sur rendez-vous.

POLÉNERGIE

M^{me} CHANTEPY - Tél. 09.64.04.30.33
Dernier vendredi sur rendez-vous

PACT HABITAT

(AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

M. Vincent REYNAUD - Tél. 04.75.66.13.96
2^{ème} jeudi de 10h30 à 12h00

ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE,

CONSERVATOIRE

Tél. 04.75.30.58.82
Permanence du secrétariat le jeudi de 9h à 17h
Antenne de Saint-Agrève
Responsable d'antenne Pascale PEATIER

CAP FORMATION

Tél. 04.75.20.25.92 - 25 Rue du Dr Tourasse
Le mercredi après-midi sans rendez-vous

ACCES EMPLOI

Tél. 04.75.30.70.94 - Services et accès emploi intérim
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

ADMR

30 rue du Docteur Tourasse - Tél. 04.75.60.80.47
Lundi 8h30 à 12h, mardi et jeudi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

ASSOCIATION SANTE AUTONOMIE

Soins infirmiers et portage de repas
Les Allées, route de Valence - Tél. 04.75.30.28.77

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POMPIERS 18 ou 112

GENDARMERIE 17 ou Tél. 04.75.30.10.34

HÔPITAL DE MOZE 04.75.30.39.00



NOTAIRE

Tél. 04.75.30.10.43

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi matin sur R.V. de 9h à 12h.

PRESSE LOCALE

Dauphiné libéré - M^{me} C. GUILLOT
Tél. 04.75.30.20.34 - catherineguillot@wanadoo.fr

CENTRE DE SANTE DU HAUT-VIVARAIS

Chemin des Grisards

Docteur Philippe GONSOLIN

Tél. 04.75.30.15.44

Consultations libres : lundi et vendredi de 9h à 12h

Consultations avec rendez-vous :

mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et tous les jours de 17h à 18h30 - Absent le jeudi après-midi

Docteur Pierre METZDORFF

Tél. 04.75.30.19.52

Consultations sur rendez-vous :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 10h et le lundi de 17h à 18h30

Consultations libres :

Lundi de 14h à 16h, mardi et jeudi de 14h à 16h et de 17h à 18h30, le vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 11h30.

Docteur Gabriella VIERU - Tél. 04 75 64 45 94

Consultations libres du lundi au vendredi de 9h à 12h et du lundi au jeudi de 17h à 19h

Consultations sur rendez-vous du lundi au jeudi de 15h à 17h et le samedi de 9h à 12h

Masseur - Kinésithérapeute - Ostéopathe

Frédéric DRANCOURT

Tél. 07 71 03 09 99

Le lundi, mardi, mercredi sur rendez-vous.

Olivier MEGY

Tél. 04.75.64.62.07 / 06.24.62.27.24

Uniquement sur rendez-vous

CMPP

Tél. 04.75.30.21.34

Les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h sur R.V.

Orthophoniste

Marie-Laure FAURE - Tél. 04.75.30.21.41

Lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30

et le jeudi de 9h à 12h et de 12h30 à 18h30

Psychologue clinicienne, psychothérapeute

Sylvie KUHN - Tél. 04.75.64.34.76 ou 06.84.21.04.30

Consultation uniquement sur rendez-vous

Cabinet infirmier - Soins à domicile

Tél. 04.75.30.27.42 - Didier FILLETON, Erika FERRAPIE,

Jérémy CLAIR et Thérèse GOGUEY

Permanence tous les jours (sauf le dimanche)

de 7h30 à 8h30 et de 18h à 18h30

Dentiste

Alain CANDEL - Tél. 04.75.64.37.65 ou 06.09.57.68.57

Docteur Louis HERDT

Rue Claude Jacquillat - Tél. 04.75.30.10.44

Consultation sur rendez-vous uniquement : du lundi au samedi de 9h à 11h30 et du lundi au vendredi de 17h à 19h

Masseur-Kinésithérapeute-Ostéopathe

Olivier CROIZIER - Tél. 04.75.30.11.23

1 rue du Dr Maisonneuve - De 8h à 12h et de 13h à 19h

Ambulances

Ambulance Saint-Agrévoise - Tél. 04.75.30.24.84

Ambulance Christian Carré - Tél. 04.75.30.25.25

Pharmacie de Saint-Agrève

Philippe GUIRONNET - Tél. 04.75.30.13.22



Routes – Autoroutes – Voiries urbaines
 Lotissements – Aménagements sportifs
 Infrastructures industrielles
 Travaux privés

ETS ISARDROME

ZI La Palisse Allée des Vergers 07160 LE CHEYLARD
 Tel: 04-75-29-44-89 Fax: 04-75-29-46-57

Carrefour contact

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h et
 le dimanche matin en saison de 9h à 12h30

SERVICES

Rayon boucherie et charcuterie traditionnelle
 Cabine & Développement Photos, Photocopieur
 Borne photos numériques
 Carburant 24h/24h

Les Prés de Coussac - 07320 St-Agrève
 Tél. : 04 75 30 24 64



CABINET DER BAGHDASSARIAN
 Expertise comptable – Conseil – Audit

*Une équipe de professionnels
 au service de votre entreprise...*

Artisans – Commerçants – Industriels
 Professions Libérales – SCI

Téléphone : 04 75 64 55 85 ou 04 75 29 14 64
 Télécopie : 04 75 29 23 03 46, Grande Rue
 Site Internet : www.edba.fr 07320 SAINT AGREVE



**ÉCONOMISEZ 5%
 TOUTE L'ANNÉE**
 sur plus de 5000 produits

Votre bricomarché vous accueille du
 lundi au samedi : 9h/12h - 14h30/19h

*Voir conditions en magasin

LE CHAMBON/LIGNON - Tél. 04 71 65 84 51



LOCATION DE VÉHICULES
 7/12/20 M³ - MINI-BUS 9 PLACES 

LE CHAMBON SUR LIGNON
 Route de Saint-Agrève - Tél. 04 71 59 28 82



BORALEX
 créatrice d'énergie

NOUS METTONS TOUTE NOTRE ÉNERGIE DANS LE RENOUVELABLE

Le **DÉVELOPPEMENT DURABLE** est non seulement au cœur de la vocation première de nos activités, mais il guide nos stratégies de croissance axées sur le long terme, nos pratiques de gestion et nos relations avec les différentes parties prenantes de Boralex.

Ambulances St-Agrévoises



**Changement
de
propriétaire**

*Cécile et Eric Blachère
vous présentent leur équipe*

Dominique, Jean-Michel, Stéphan, Noémie, Paul, Cécile, Eric



Une équipe
dynamique
à votre service
**717J
24/24**

Nous assurons :

- Tous transports médicaux assis ou allongés
- Entrées et sorties d'hospitalisation
- Chimiothérapies, radiothérapies, dialyses
- Convenance personnelle
 - Consultations
 - Kinésithérapie
- Accident du travail
- Aéroport - Gare

*Le saviez-vous ?
vous avez le libre choix du transporteur*

**Vente
de matériel médical**

Les Allées 07320 St Agrève - 04 75 30 24 84



**Ambulance
Taxi - V.S.L.**



Christian CARRÉ

04.75.30.25.25

La Combe - 07320 SAINT-AGRÈVE



express

Saint-Agrève



**Plus de points BONUS
Plus d'économies**

U, le commerce qui profite à tous

Tél. 04 75 65 65 52 - Place du marché

Ouvert juillet/août sans interruption le lundi
et le dimanche matin de 8h30 à 12h30

BARRIOL SCHMIDT
LE GÉANT DU MEUBLE

Route de Saint-Agrève

43190 TENCE

04 71 59 82 15

meubles.barriol@orange.fr



OPTIQUE LÉVÊQUE

Marie-Laure PINET

Lentilles de contact

Offre 2^e paire

29, rue du Dr. Tourasse

SAINT-AGRÈVE

04 75 30 19 39

1, av. de la Libération

LE CHEYLARD

04 75 29 09 76